

The Project Gutenberg eBook of L'Illustration, No. 3647, 18 Janvier 1913, by Various

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: L'Illustration, No. 3647, 18 Janvier 1913

Author: Various

Release date: September 19, 2011 [EBook #37473]

Language: French

Credits: Produced by Jeroen Hellingman et Réналd Lévesque

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 3647, 18 JANVIER 1913 ***

L'Illustration, No. 3647, 18 Janvier 1913

LA REVUE COMIQUE, par Henriot.



[\(Agrandissement\)](#)

Ce numéro se compose de VINGT PAGES au lieu de seize et contient deux suppléments:
1° *L'Illustration Théâtrale* avec le texte de l'adaptation de FAUST, par M. Émile-Vedel;
2° Le 8^e et dernier fascicule d'UN DOUBLE AMOUR, par Claude Ferval.

Ce numéro se compose de VINGT PAGES au lieu de seize et contient deux suppléments :
1° *L'Illustration Théâtrale* avec le texte de l'adaptation de FAUST, par M. Émile Vedel ;
2° Le 8^e et dernier fascicule d'UN DOUBLE AMOUR, par Claude Ferval.

L'ILLUSTRATION

Prix de ce Numéro : Un Franc.

SAMEDI 18 JANVIER 1913

71^e Année. — N° 3647.



VEILLE D'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
La réunion plénière des gauches du Sénat et de la Chambre dans
l'ancienne chapelle du Luxembourg. Dessin de Léon FAURET.

--Voir l'article, page 34.

L'Assemblée nationale, convoquée le vendredi 17 janvier à Versailles pour élire le nouveau président de la République, ouvrira sa séance à une heure de l'après-midi, et le résultat du dernier tour de scrutin ne sera connu qu'à la fin de la journée ou peut-être même dans la nuit de vendredi à samedi. L'illustration, paraissant le vendredi matin, ne pourra donc publier que la semaine prochaine la série des photographies et dessins documentaires qu'elle aura pu réunir sur la séance du Congrès et sur la personnalité de celui qui, le 17 février prochain, succédera à M. Armand Fallières.

COURRIER DE PARIS

ÊTRE PRÉSIDENT

Je trace ces lignes quelques jours avant l'élection qui absorbe l'intérêt et la curiosité de tout le pays, et, à l'heure même où elles seront imprimées, le nom du vraisemblable Prédestiné, à moitié connu déjà, mais encore incertain, sortira, paré d'un prestige officiel et nouveau des urnes de Versailles.

Je n'entends pas parler ici des personnes, mais simplement de la Fonction.

La présidence de la République! Ce titre exerce sur la masse des hommes un incroyable pouvoir fascinateur. Il dit des palais nationaux, une liste civile, des salons fastueux tendus des tapisseries du Garde-Meuble, des cortèges, des calèches à la daumont, le grand cordon rouge sur gilet blanc, *la Marseillaise* écoutée debout, tête nue, la première place partout, les armes présentées, des avant-scènes d'Opéra, des réceptions à l'Elysée, des chasses, des croisières sur des cuirassés, des trains spéciaux, des voyages princiers, des tête-à-tête avec des rois, le bras offert aux impératrices,... des petits enfants, fragiles héritiers de pesantes couronnes, tenus sur les genoux,... des armées passées en revue, des visites de chantiers et de jardins, d'usines et d'hospices, les premières pierres posées sous le soleil, ou la pluie, des inaugurations d'Expositions universelles, des discours pour tout et pour rien, des honneurs à chaque minute, des signatures, données sur un splendide bureau Louis XV, d'une main qui sait son importance, et des conseils de ministres, tour à tour graves et orageux, où se traitent les questions vitales, où se font et se défont les destinées de ce qui s'appelle la France.

Pour les uns, ceux qui voient vite, simple et gros, et qui sont le plus grand nombre, la Présidence est donc une place féconde en bénéfices et en avantages de toutes sortes, un poste de jouissances abondantes et pressées, qui permet de vivre pendant sept ans un rêve magnifique de conte arabe et de rentrer ensuite, fortune faite, dans une obscurité de premier ordre et un éclatant oubli.

Pour d'autres, esprits timorés, natures sans ressort, rebelles à l'ostentation, amies de l'effacement et de la tranquillité, la Présidence est une suite douloureuse et ininterrompue de corvées, de misères et de tristesses. Aliénation totale de sa liberté, sacrifice absolu de ses goûts, de ses préférences, perte du repos, de l'appétit. du sommeil, troublés tous les trois par la permanence des soucis, tous les ennuis de la responsabilité sans les agréments de l'initiative et de la direction, les moindres actes de la vie et de l'intimité dévoilés, scrutés, épluchés, avec une passion qui va de la malice aiguë à la haine sauvage, toutes les accusations, et les plus contraires, portées à la fois contre vous, répétées tous les jours dans mille feuilles, accusation de vénalité, d'avarice ou de gaspillage, de cléricisme ou d'antireligion, de sectarisme dans tous les sens, d'excès patriotique ou de tiédeur militaire, accusation de mollesse ou d'énergie, de torpeur ou d'ambition, de méchanceté ou de bonté, fureur quand on gracie le condamné à mort et cris d'hyène quand on le laisse exécuter, reproches, injures, outrages courants, quoi que l'on dise et ne dise pas, que l'on fasse et ne fasse pas...; en dépit du désir et du devoir que l'on se prescrit d'être l'homme de tous, l'Élu de tous, la Sagesse de tous, appartenant à tous,... se voir repoussé de tous les côtés, ne contenter jamais personne en se chagrinant toujours soi-même, et traverser ainsi, dans une fièvre tapageuse, folle, et un surmenage de toute sa machine physique, intellectuelle et morale, traverser sept ans de sa pauvre petite vie si précieuse et si brève, pour retomber ensuite brisé, écoeuré, étourdi de tout ce qu'on a enduré... et qui demeure l'obsession d'un cauchemar... voilà pour les seconds l'image et le tableau de la présidence qui leur font s'écrier: «Jamais! Tout, plutôt que ça!»

*

**

Entre ces deux interprétations il y a cependant place pour une troisième, et il est permis, sans sortir de la vérité, de croire que quelques bons citoyens, français d'élite, ayant l'esprit et le coeur bien situés, peuvent sans mesquine ambition, sans crainte ni présomptueuse confiance, désirer avec une sévère ardeur ce poste redoutable et considéré. Le simple et haut sentiment du devoir, d'un devoir périlleux et qui s'impose à eux d'une façon spéciale, choisie, presque irrésistible, suffit à justifier leur apparent orgueil qui n'est au fond qu'une immolation déguisée, un sacrifice résolu à des intérêts communs et généraux incompatibles avec l'individuel. Comment ne pas admettre que la tentation d'un grand rôle efficace et salutaire à jouer ne soit pas capable, précisément par l'impossibilité même de le tenir dans le sens où il conviendrait de l'incliner, de le marquer, comment ne pas admettre qu'une pareille entreprise soit impuissante à arracher le talent, la conscience, la valeur à leur égoïsme quotidien et particulier pour les lancer dans la belle et large tâche? C'est la besogne à accomplir qui nécessite et forme son artisan. L'ouvrage qui veut être fait sollicite toujours et amène, même de loin, l'ouvrier digne de le réaliser. Le sommet crée l'ascension et en dessine le chemin. Pour ces raisons, la Présidence *doit* attirer et guider certains hommes tourmentés de remplir leur mission de premier rang, quelle que soit la forme, qui n'est pas toujours celle qu'ils auraient préférée, sous laquelle il leur faut s'adapter à cette obligation de la charge suprême, en prenant le mot charge dans tout ce qu'il

comporte de lourd et d'accablant. Que pèsent en effet, voulez-vous me le dire, les témoignages et les honneurs décernés à celui qui est investi de la magistrature suprême à côté de toutes les peines et de toutes les difficultés qui sont le plus clair de sa rente et de ses bénéfices? On ne saurait donc trop admirer ceux-en très petit nombre dont les noms respectés viennent tout de suite aux lèvres, et qui volontairement, avec une allègre et calme bravoure, embrassent l'ingrat métier qui les étouffera et auquel il leur serait si facile de se dérober sous le couvert de la modestie politique et de la fausse humilité. Ceux-là font plus que remplir leur devoir au hasard de la rencontre, ils l'inventent, ils le recherchent, ils vont au-devant de lui, le revendiquent ainsi qu'une âpre récompense, comme le dur privilège de leur mérite et d'une glorieuse situation déjà conquise. Il leur paraît qu'ils doivent au pays, à la dignité de leurs idées, à l'harmonie de leur carrière, à l'éclat de leur passé, et avant tout au bien général, de ne pas rester cantonnés dans la position de célébrité paisible et de grand second rang où ils ne risquent rien et où, s'ils risquent quelque chose, ils ont du moins à peu près leur liberté de gestes.

Et puis, je me dis aussi qu'ils ne peuvent pas ne pas être extraordinairement agités par l'idée si intéressante d'arriver à faire rendre à, cette fonction de la Présidence autre chose que ce qu'elle a, jusqu'à présent, mal donné. Entre le soliveau et le dictateur y a-t-il donc folie de prétendre être un chef?... un chef moral et plus puissant par tout ce qui lui fait défaut que par les moyens d'une autorité restreinte et qui, même élargie, ne serait jamais complète et suffisante? Ne se trouvera-t-il pas un homme de bon sens énergique, de conscience ordonnée et de tempérament national pour comprendre que cette magistrature--sans que l'on s'échappe de la légalité mais en s'y accrochant au contraire pour s'y appuyer de toute sa force--peut s'exercer le plus heureusement et le plus normalement du monde? Il n'y a pour cela qu'à ressusciter l'usage des droits, de tous les droits présidentiels dont une méconnaissance intéressée ou un trop long et trop prudent oubli ont fait des lettres mortes. Un président QUI PRÉSIDERAIT en donnant, en restituant à ce mot et à ce titre leur sens de plénitude pratique et d'attention agissante, relèverait et remettrait à sa véritable hauteur une fonction dont il a été facile de sourire ou de médire, sans doute parce qu'elle n'a pas toujours été remplie comme elle aurait pu et dû l'être. Il y a une méthode nouvelle à inaugurer, une façon d'être--en restant à sa place--le premier dans l'État sans croire qu'il soit indispensable de se comporter comme si l'on était le dernier, une manière de ne pas obéir systématiquement, sous prétexte que l'on n'a pas à commander. Il y a une influence directrice à faire prévaloir, à imposer par la seule autorité de sa personne, le prestige de ses services et de son désintéressement, la forte douceur d'une prévoyante sagesse qui a tous les scrupules comme tous les courages et qui, en tout et pour tout, n'a pour seule règle et unique but que le plus grand bien, le plus grand intérêt du pays, sa dignité, sa gloire et son repos, sa figure dans le monde, et enfin son *honneur*, dont il est le représentant et le gardien.

HENRI LAVEDAN.

(Reproduction et traduction réservées.)

VEILLE D'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Un incident politique vient de se produire qui, étant donné les circonstances, le moment--à la veille de l'élection du président de la République--a produit une vive impression. Il a eu comme conséquence immédiate la démission de M. Millerand, ministre de la Guerre, et un remaniement du cabinet: M. Lebrun, ministre des Colonies, a pris le portefeuille de la Guerre, et a été remplacé lui-même au pavillon de Flore par M. René Besnard, sous-secrétaire d'État aux Finances.

Le samedi 11 janvier, le *Journal officiel* enregistrait un décret présidentiel daté du 6, réintégrant dans l'armée et affectant au service des chemins de fer et des étapes dans le gouvernement militaire de Paris au titre de l'armée territoriale, le lieutenant-colonel Mercier du Paty de Clam qui, depuis 1900, depuis «l'Affaire», où il joua un rôle qu'on n'a pas oublié, était à la retraite.



**Devant l'hôtel particulier du
Président du Conseil: M. Millerand
va confirmer à M. Poincaré sa
décision de lui rendre le
portefeuille de la Guerre.**

M. Besnard, M.

**Devant le ministère des Colonies:
M. Albert Lebrun, devenu ministre
de la Guerre, va remettre les
services des Colonies à son
successeur, M. René Besnard.**

TRANSMISSION DE POUVOIRS MINISTÉRIELS

Le président du Conseil et ses collaborateurs n'avaient pas été mis au courant de cette mesure. Ils s'en émurent. Au Conseil des ministres de samedi, M. Millerand leur expliqua ses raisons: s'il n'avait pas saisi le conseil de cette affaire, c'est qu'il considérait qu'elle avait un caractère purement administratif. M. du Paty de Clam, en effet, avait introduit, contre la décision qui l'avait mis à la retraite, un pourvoi devant le Conseil d'État. Ce pourvoi avait été rejeté. Le colonel avait alors déposé contre le ministère de la Guerre une plainte pour faux et forfaiture, se basant sur ce qu'on avait communiqué au Conseil d'État une pièce où ses états de service étaient inexactement mentionnés. Plus tard, sollicitant sa réintégration, au moment du «coup d'Agadir», il avait obtenu de M. Messimy la promesse qu'il serait donné suite à sa requête s'il se désistait de sa plainte. Il acquiesça. Ainsi, M. Millerand n'avait fait, soutint-il, que tenir un engagement pris par son prédécesseur,--étant couvert, d'ailleurs, par un avis du comité du Contentieux.

Le ministre de la Guerre ajoutait, toutefois, que, si ses collègues ne partageaient pas sa manière de voir, il était prêt à mettre son portefeuille à leur disposition. Dans la soirée, il écrivait dans ce sens à M. Raymond Poincaré.

Dimanche, la démission de M. Millerand était acceptée.

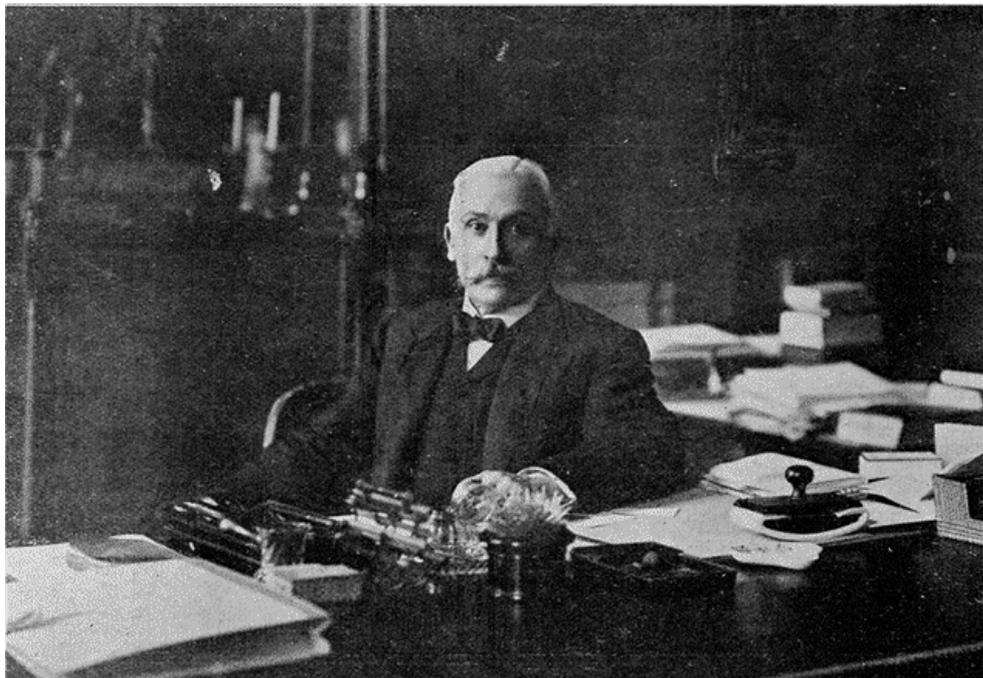
Quant à présent, selon un mot fameux, «l'incident est clos». Mais ne pourrait-il avoir une répercussion sur le scrutin de Versailles? C'est là ce qu'on se demande jusqu'au dernier moment, et encore à l'heure où nous écrivons.

*
**

En attendant le grand jour, «les gauches»--appellation qui comprend l'ensemble des groupes républicains--tenaient une réunion plénière afin de se mettre, s'il se pouvait, d'accord pour la désignation d'un candidat, et procéder à une sorte d'avant choix parmi les cinq candidats déclarés; MM. Raymond Poincaré, Antonin Dubost, Paul Deschanel, Pams et Ribot.

La questure du Sénat avait attribué à cette assemblée l'ancienne chapelle des pairs, au palais du Luxembourg. Elle est aujourd'hui désaffectée et désignée sous le nom de salle de Brosse. Mais des peintures y demeurent, oeuvres d'Abel de Pujol et de Jean Gigoux, qui témoignent encore de son ancienne affectation. C'est ainsi qu'au tympan de la porte d'entrée, le Père Éternel trône dans une gloire, au milieu du concert des harpes célestes.

Une première réunion se tint mercredi. Le scrutin donnait à M. Poincaré 180 voix, à M. Pams 174, à M. Antonin Dubost 107, à M. Deschanel 83, à M. Ribot 52. M. Dubost déclara alors se désister en faveur de M. Pams; M. Deschanel annonça son désistement pur et simple. Un second tour donna, sur 628 votants, 283 voix à M. Pams, 272 à M. Poincaré. Mais la majorité absolue n'étant pas atteinte, il fut décidé qu'on se réunirait de nouveau jeudi. Ce suprême scrutin ne donna pas de résultat plus décisif, aucun des deux candidats, M. Pams avec 322 voix, M. Poincaré avec 310 suffrages, n'ayant atteint la majorité absolue.



M. Jules Pams, sénateur des Pyrénées-Orientales, ministre de l'Agriculture, arrivé en tête de liste avec 322 voix au scrutin préparatoire des groupes de gauche des deux Chambres.

--Phot. H. Manuel.]



La casbah de Dar el Kadi



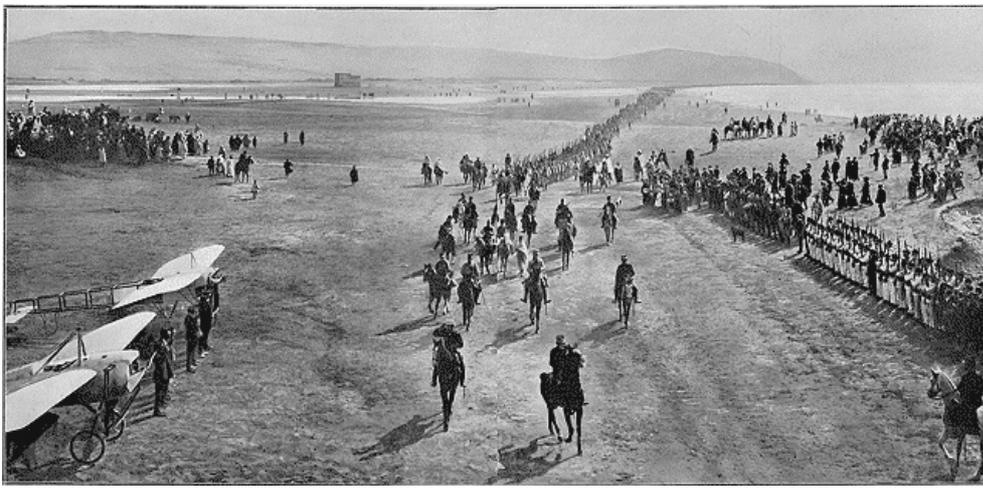
Le Cnl Brulard et le Cnt Massoutier.



Le Cnt Marty et le Lnt aviateur Do-Hu.



Blessés ramenés en cacolet.



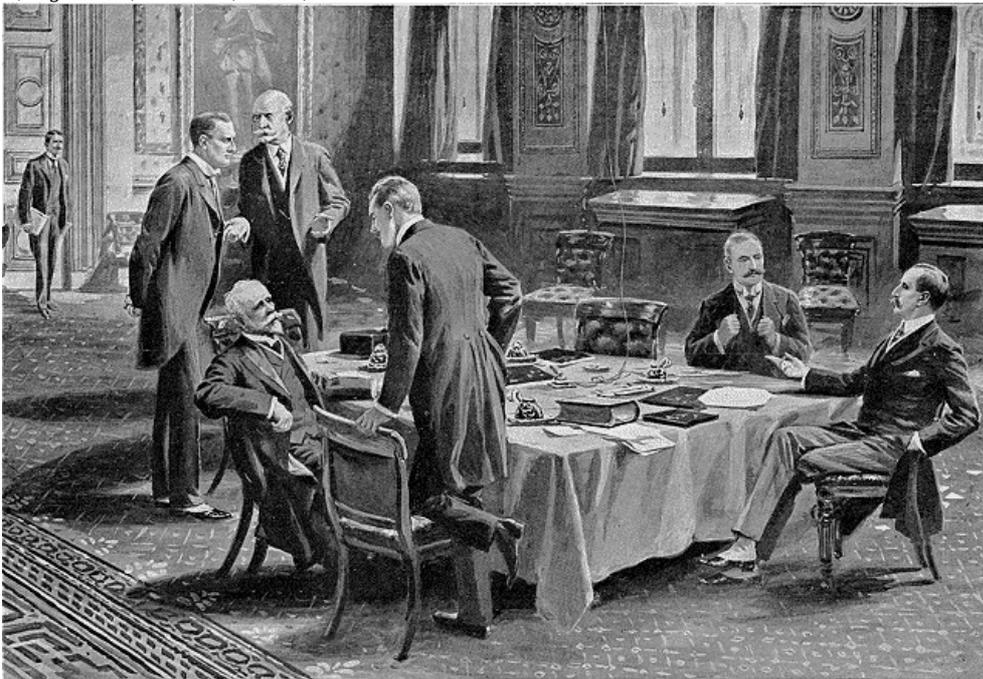
Section d'aéroplanes de guerre. Général Brulard. Général Franchet d'Esperey.
Compagnies de débarquement des croiseurs *Du Chayla* et *Friant*.

UN NOUVEAU FAIT D'ARMES AU MAROC: LA DÉLIVRANCE DE DAR EL KADI.

--Le retour à Mogador des colonnes Brulard et Massoutier.

Photographie Georges Guérard.--Voir l'article à la page 52.

Benkendorff
(Angleterre). Sir Edward Grey
(Russie). Comte



M. Paul Cambon (France). Prince Lichnowsky (Allemagne). Comte Mensdorf (Autriche-Hongrie).
Marquis Impérial (Italie).

Le Conseil des Ambassadeurs à Londres: la discussion de la note collective à la Turquie.

--Dessin de S. Begg.]

LES PUISSANCES ET LA TURQUIE

La suspension des négociations entre les délégués balkaniques et la Turquie, à Londres, a, comme il était prévu, décidé les puissances à tenir plus activement leur rôle de bons courtiers de la paix. Les ambassadeurs, en conséquence, ont, avec l'approbation de leurs gouvernements respectifs, rédigé, pour être remise à Constantinople, de leur note collective, dont les termes, très modérés et très courtois, n'en sont pas moins suffisamment nets. Dans cette note, les puissances, désireuses d'éviter le retour des hostilités, attirent l'attention du gouvernement ottoman sur la responsabilité qu'il encourrait en prolongeant une lutte d'où pourraient résulter aussi des risques graves pour le reste de l'empire. Qui peut garantir, en effet, si la guerre recommence, que l'Arménie, le Liban, la Syrie, l'Arabie, resteront tranquilles? Il est d'un intérêt évident pour la Turquie que la question d'Asie, en ce moment, ne soit point posée. Aussi les puissances conseillent-elles à la Turquie de ne point s'obstiner dans

son intransigeance et de céder sur Andrinople qui va succomber et sur les îles qui sont perdues.

On conçoit d'autre part la répugnance de la Turquie à se mutiler d'une ville non conquise, d'une ville musulmane qui est la seconde capitale de l'empire ottoman, et l'on peut s'attendre encore à de suprêmes résistances. Les alliés, de leur côté, ont déclaré que, si la démarche des puissances demeurait sans résultats, ils n'hésiteraient plus à rompre définitivement les négociations et à reprendre les hostilités dans les délais prévus par le protocole d'armistice.

Et il semble à peu près certain, maintenant, que ce nouvel effort militaire de la Bulgarie, s'il était nécessaire, ne serait plus paralysé par l'attitude de la Roumanie dont les préparatifs militaires, soutenant une demande de compensation territoriale, ont provoqué d'assez vives inquiétudes ces derniers jours. D'après les dernières informations, on serait, en effet, assez près d'arriver à une entente entre Sofia et Bucarest. Et c'est, en somme, l'Autriche qui continue de préoccuper le plus gravement l'Europe par le mystère de sa mobilisation ininterrompue.



Comm. par M. de l'Écluse.

M. J. Korostovetz, Prince Saine Noïne,
plénipotentiaire russe, premier ministre mongol.

**Les ministres mongols et le plénipotentiaire russe qui ont signé
le récent traité russo-mongol à Ourga.**

LES RUSSES EN MONGOLIE

Les événements des Balkans et les conférences de Londres priment à tel point toutes autres actualités que d'autres graves questions de la politique extérieure retiennent à peine l'attention du public. Ainsi, tandis que ces dernières semaines les concentrations militaires sur les frontières austro-russes absorbaient toutes les préoccupations, la tension russo-chinoise, provoquée par le règlement difficile de la question mongole, passait à peu près inaperçue ailleurs que dans les milieux politiques. Depuis que la Chine est en république, la Mongolie, qui, toujours, a possédé une indépendance de fait et s'est gouvernée elle-même sous la suzeraineté chinoise, a manifesté des tendances encore plus nettement séparatistes, dont s'est efforcée de profiter la Russie. Et, tandis que Mongols et Chinois échangent des coups de feu dans le Sud, un plénipotentiaire russe envoyé à Ourga signait avec les ministres mongols une entente déterminant les droits des sujets russes et du commerce russe en Mongolie. La presse japonaise s'est particulièrement occupée de ce traité russo-mongol qui place, dit-elle, la Mongolie septentrionale sous le protectorat à peine déguisé de la Russie.

Ce traité et les commentaires auxquels il devait donner lieu ont provoqué naturellement la plus vive irritation en Chine. Et, tandis que le ministre de Russie mettait en demeure, sous menace de rupture, le gouvernement chinois de ne pas retarder davantage le règlement de la question de Mongolie extérieure, c'est-à-dire d'approuver le nouveau statut rédigé à Ourga, la chambre de commerce de Pékin aurait envoyé aux maisons de commerce en

Mandchourie une circulaire demandant aux marchands chinois de placer une partie de leurs revenus à la disposition du fonds de guerre contre la Russie. D'autre part, le ministre des Affaires étrangères chinois, Lon Tsen Tsiang, attaqué très violemment par la presse et les partis politiques à cause de son attitude conciliatrice à l'égard de la Russie, s'efforce actuellement de modifier son attitude dans le sens de la résistance.



UN MOIS A PÉKIN

L'abondante moisson de dessins, de photographies et de notes, qu'a rapportée de son voyage à Pékin notre collaborateur L. Sabattier, attendait, depuis quelques mois, que l'actualité lui fit un peu de place: la guerre des Balkans, avec son cortège à images héroïques ou lamentables, renvoyait de semaine en semaine la publication de cette série d'articles illustrés, que nous commençons enfin aujourd'hui. C'est la Chine nouvelle, en pleine crise de modernisation, avec ses savoureux contrastes, ses oppositions pittoresques, son charme permanent, qu'à peinte Louis Sabattier: ses croquis, où l'on retrouvera, transformée, et plus séduisante que jamais, sa verve parisienne, n'ont rien perdu, depuis l'été dernier, de leur vivant intérêt; et, tout en maniant le crayon et le pinceau, voire l'objectif, l'artiste, observateur amusé des spectacles qui se présentaient à lui, a pris le temps de rédiger des notes alertes et familières où se joue le plus malicieux humour. Ce premier article, daté de Tien Tsin, ne comporte que des dessins et clichés en noir; mais, dès le second, les pages de L. Sabattier sur son séjour d'un mois à Pékin contiendront une suite de reproductions en couleurs.

I

LE VOYAGE EN CHINE

Tien Tsin, 21 mai 1912.

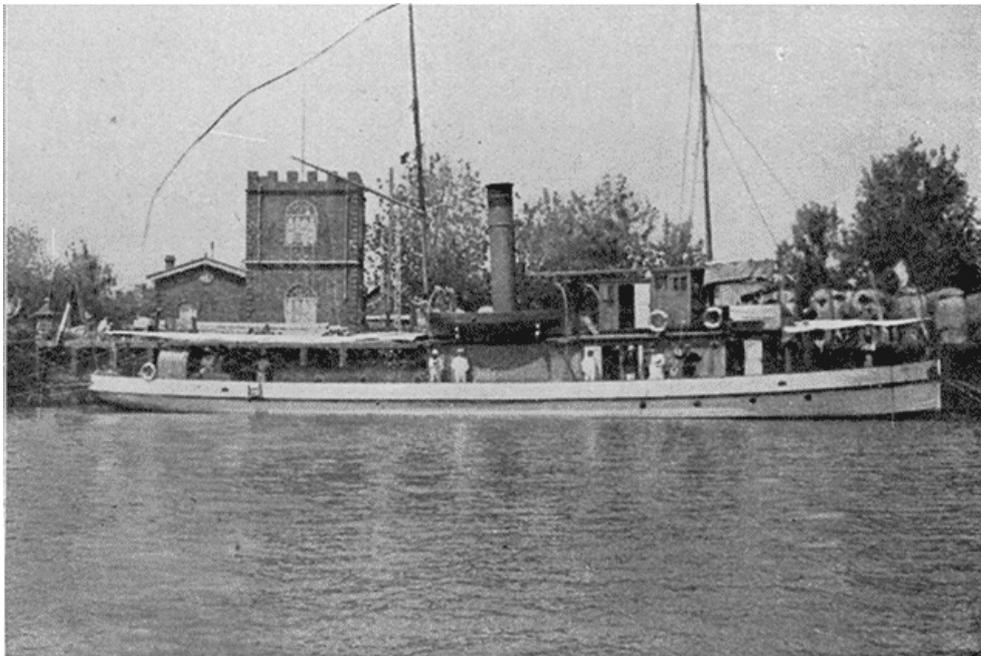
Le voyage en Chine par les Messageries Maritimes a ceci de charmant, sans parler des agréments du bord, qu'il est, en lui-même, un entraînement, une initiation. Les escales, à commencer par notre Marseille elle-même, en passant par l'infâme Port-Saïd, la sauvage Djibouti, Colombo tant vantée, Singapour au nom de féerie, Saïgon la bien française (j'y ai vu une manifestation dans la rue, la veille des élections municipales du 5 mai), Hong-Kong et Changhaï, si britanniques, sont autant de doses d'exotisme habilement graduées, dirait-on, grâce auxquelles le plus emprunté des Parisiens peut, arrivé à Pékin, se donner des airs blasés de vieux globe-trotter. Il en a déjà vu de toutes les couleurs, c'est le cas de le dire. Et les cuisines infernales des Palace, Astor, Oriental ou

European Hotels de ces pays merveilleux, lui ont été une école plus rude, peut-être, que les moussons, typhons, gros temps ou chaleurs tropicales; à ces derniers inconvénients on échappe souvent, à la cuisine en question, jamais.

Des Chinois, on commence à en voir à Singapour. Ils ont là leur ville à eux, avec les boutiques grandes ouvertes, derrière leurs enseignes verticales aux caractères si mystérieux et si passionnants, leur architecture, leurs costumes, aujourd'hui bien affolants: casquettes, chapeaux, vestons, pipes anglaises, lunettes d'auto, qui prennent à leurs yeux la valeur de symboles républicains. Avec cela, plus de nattes, ou presque. Il n'y a que les masques jaunes qui n'ont pas changé, mais patience!

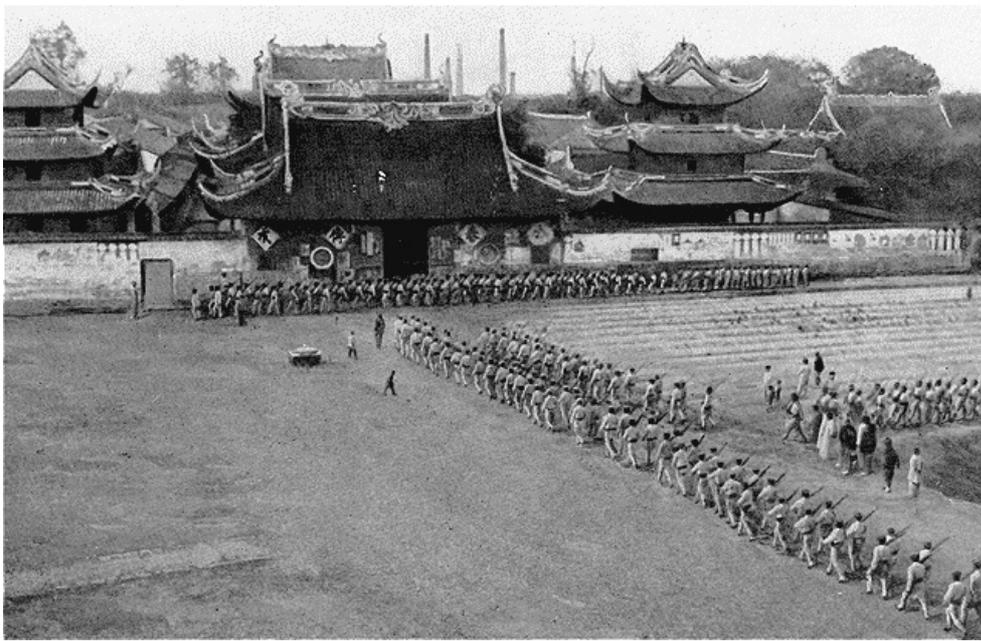
Saigon, aussi, a sa ville chinoise. A Hong-Kong et à Changhaï les Chinois ont déjà l'air d'être un peu plus chez eux. Il est vrai que ces ports de mer sont en Chine. Mais la Chine appartient-elle aux Chinois? On ne le dirait guère, à voir ces garnisons, ces policiers, ces croiseurs, ces torpilleurs de toutes nations. Pour Hong-Kong, passe encore, puisque c'est une possession anglaise, un autre Gibraltar; mais à Changhaï, Tien Tsin, Oueï Hai Oueï, Tché Fou, sans parler de Pékin, on se demande qui est le véritable possesseur.

C'est un spectacle peu banal que celui de ces soldats allemands, américains, russes, anglais, français, japonais, autrichiens, italiens, belges, de ces matelots, marsouins, artilleurs, cosaques, tringlôts, sikhs, inniskillings, etc., menant à la baguette les gens du pays qui trouvent cela tout naturel, ou font semblant.



Nos «forces navales» en Chine: la canonnière fluviale *Pei-Ho* à Tien Tsin.

Mais ce qui surprend encore davantage, c'est de voir combien les Français tiennent peu de place par ici. Depuis Marseille, je n'ai aperçu qu'un navire de guerre de chez nous, le *Kléber*, en réparation à Saigon. Aussi, grande a été ma joie, à Tien Tsin, de découvrir, en passant sur les quais, devant notre consulat, un mât à la pomme duquel flottait gentiment une flamme tricolore,--c'était le *Pei-Ho*, un ancien remorqueur d'une centaine de tonneaux, peut-être, aménagé en canonnière fluviale, qui vient, de temps en temps, montrer nos couleurs aux populations, puis redescend à Tong Kou, son port d'attache, près de l'embouchure de la rivière. Comme force navale, ce n'est pas énorme; c'est de quoi, tout au plus, tenir en respect les jonques de guerre de la marine chinoise. Mais quel plaisir de voir, enfin, nos braves marins! Malheureusement, quelques mètres plus loin, on tombe sur un magnifique contre-torpilleur japonais avec son installation de télégraphie sans fil, son artillerie étincelante et son nombreux équipage; on se sent humilié un peu. Déjà, à Changhaï, j'avais éprouvé ce sentiment devant les croiseurs anglais, russes, allemands, autrichiens, américains, japonais et italiens, amarrés sur leurs coffres au beau milieu de la rivière, devant les banques, les hôtels, les clubs et les riches habitations du «Bund», sans oublier ceux qui sont mouillés à l'embouchure du Ouang Pou, à Ou Song... Nous, rien!



Recrues chinoises faisant l'exercice à la pagode de Long Fa, près de Changhaï.

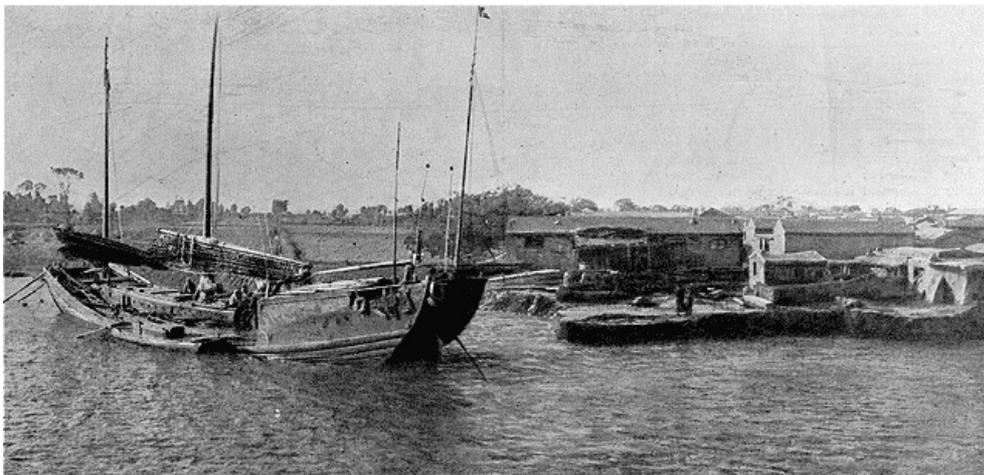
Pour les troupes, c'est la même chose. Notre corps d'occupation au Tché Li est un des moins nombreux parmi ceux qu'y entretiennent les diverses puissances. Est-ce par économie? par délicatesse envers les voisins? par crainte de mécontenter les groupes avancés du Parlement? Cette insuffisance est pénible pour l'amour-propre national et inquiétante pour la sécurité de nos compatriotes.

Mais je m'aperçois que je vais me lancer dans la politique... Le fait certain c'est qu'il y a ici beaucoup moins de soldats français que de japonais, d'anglais, d'allemands ou d'américains. Du reste, le commandant du corps français d'occupation du Tché Li est un simple lieutenant-colonel, alors que presque tous les autres corps étrangers sont commandés par des généraux. Si distingué que soit le colonel Andlauer, son rang hiérarchique a son importance, tant au point de vue de l'effet à produire sur les Chinois qu'à celui du prestige et du rôle à tenir dans la tragi-comédie internationale qui se joue ici. Ce n'est pas la compagnie des volontaires français de Changhaï qui, nonobstant sa bonne volonté, pourrait suppléer à la faiblesse notoire de nos forces militaires en Chine.

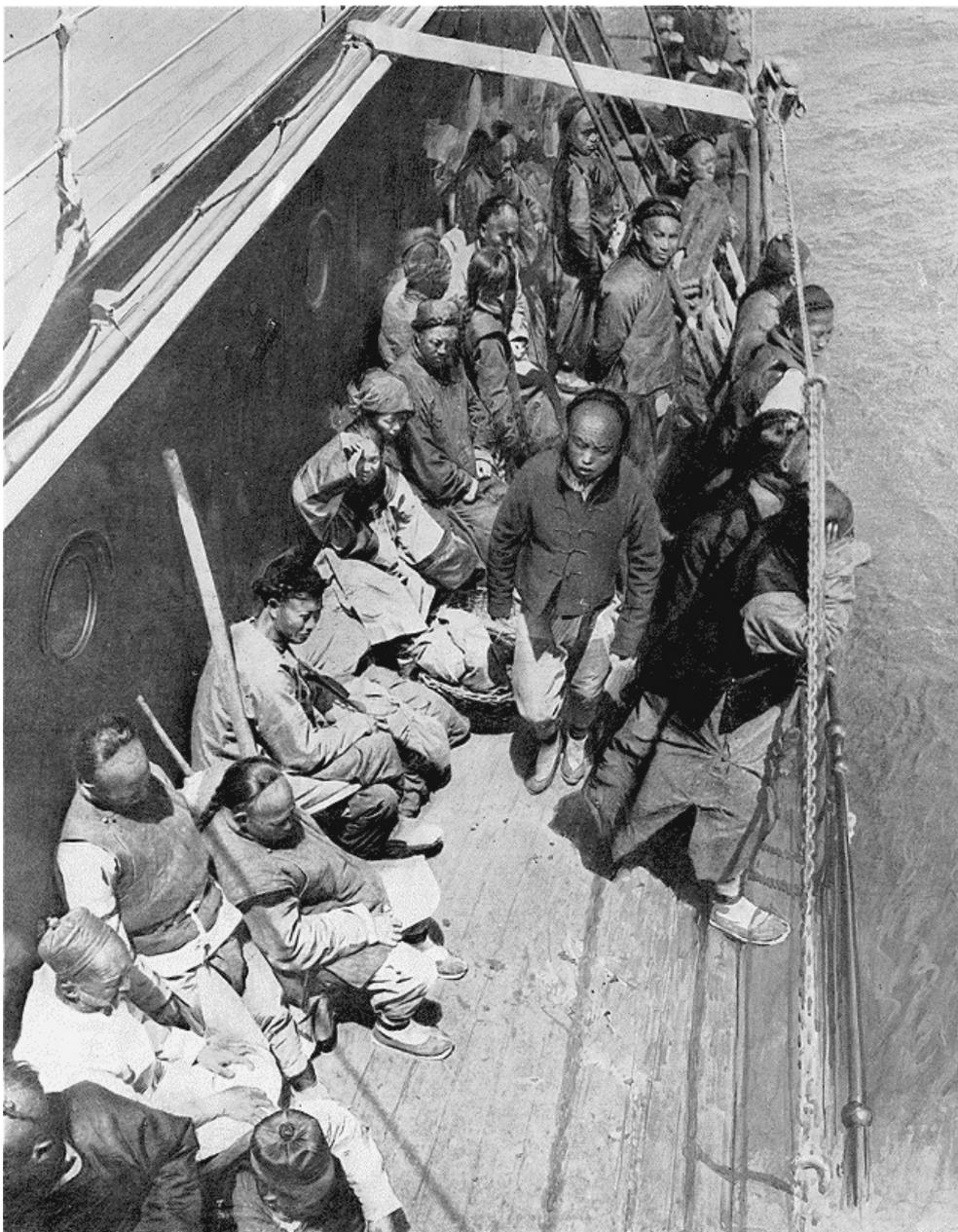
A Changhaï, où j'ai quitté l'*Ernest-Simons* en route pour Yokohama, sa dernière escale, j'ai vu, pour la première fois, des troupes régulières chinoises. Elles faisaient l'exercice au pied de la tour de la pagode de Long Fa, à quelques kilomètres de la ville. Cette pagode a été dernièrement convertie en caserne par les nouvelles autorités chinoises. Cette transformation des pagodes, bonzeries et autres établissements religieux, en magasins, poudrières ou casernements, a été un des premiers soins du régime républicain. Qui se fût attendu à trouver de l'anticléricalisme dans un pays aussi indifférent, aussi sceptique que l'est, dit-on, la Chine?

DE CHANGHAÏ A PÉKIN

Pour aller de Changhaï à Pékin on a le choix entre la voie de mer et celle de terre. Cette dernière entraîne à un voyage de trois jours en bateau sur le Yang Tze Kiang, en passant par Nankin, jusqu'à Han Kéou, où l'on prend le train pour Pékin,--au total cinq jours au moins, si l'on ne s'arrête nulle part. Pressé de voir la capitale, je me suis embarqué sur un des petits vapeurs qui font le service de Tien Tsin et qui, en moins de trois jours, en touchant à Oueï Hai Oueï et à Tché Pou, où nous sont apparus de nouveau des croiseurs étrangers, nous a amenés à Ta Kou, à l'embouchure du Peï Ho. Là nous devons subir un bon coup de vent, un demi-typhon, qui nous a empêchés de franchir la barre, dont le chenal est très étroit. Après avoir fortement dansé pendant vingt-huit heures, nous avons pu passer à la troisième marée et gagner Tien Tsin après six heures de navigation sur le fleuve sinueux.



Village et jonques sur le Peï Ho.



Passagers chinois à bord du Feng-Tien

Ah! ce Peï Ho! Une eau limoneuse, épaisse et lourde qui va salir la mer jusqu'à 20 ou 30 milles au large de l'embouchure, et qui, tourmentée par la bourrasque, a l'air d'une coulée de glaise liquide.

Le long des berges, incessamment rongées par la vague qui nous suit, se succèdent les villages aux maisons en torchis de boue et de paille, dont quelques-unes, peu à peu, retombent par morceaux dans le fleuve qui en a fourni la matière et dont elles ont la couleur. Quand elles sont tout à fait dévorées par le courant, on les reconstruit (ce n'est pas la place qui manque) en arrière des autres, qui sont, à leur tour, appelées à disparaître. Le paysage, à perte de vue, n'est qu'une vaste nappe de verdure d'un vert tendre à faire

pleurer.

D'ailleurs, ce n'est pas beau, beau. De nombreuses jonques circulent sur cette boue mouvante où nous flottons nous-mêmes. Elles ont beaucoup de caractère et leur aspect barbare, un peu théâtral, est des plus impressionnants.

Notre bateau, le *Feng-Tien*, monté par un équipage chinois et commandé par des officiers anglais, transportait, outre ses passagers européens, une grande quantité de Chinois parqués dans le faux pont. Nous avons eu, grâce à eux, un avant-goût des parfums de Pékin. Bien d'enivrant, je vous assure. Mais quel grouillement, quelles têtes, quelle couleur! Pendant le coup de vent que nous avons essuyé devant Ta Kou, ces malheureux n'en menaient pas large; leur faux pont à claire-voie était, à chaque instant, balayé par les lames; l'eau, embarquant plus rapidement qu'elle ne s'écoulait, roulait constamment d'un bord à l'autre, comme dans un tonneau qu'on rince. Et, malgré que nous ne fussions pas, non plus, sur un lit de roses, nous ne pouvions nous empêcher de plaindre ces pauvres gens.



LA CHINE COSMOPOLITE.--Fête sportive donnée par les troupes françaises, à l'Arsenal de l'Est, près de Tien Tsin.

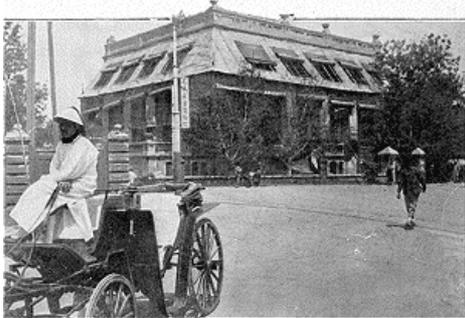
Dessin de L. Sabattier.

A part sa fin un peu mouvementée, notre traversée fut la plus agréable qu'on puisse souhaiter. Nous avons eu, à Changhaï, la bonne fortune d'être reçus à la table--délicieusement française--du docteur Fresson, établi là depuis plusieurs années. Célèbre dans tout l'Extrême-Orient pour sa science et son habileté, ce chirurgien reçoit, même d'Amérique et du Japon, des malades qui viennent se faire soigner par lui. Parisien et artiste, collectionneur au goût raffiné, savant modeste et bienfaisant, le docteur Fresson est, à mes yeux, le type du Français d'élite représentant dignement et brillamment, à l'étranger, nos compatriotes et leurs bonnes qualités. Sa mère, qui vit là-bas avec lui, le seconde, à cet égard, avec la plus exquise bonne grâce et notre pays bénéficie de la considération dont jouit cette aimable femme.

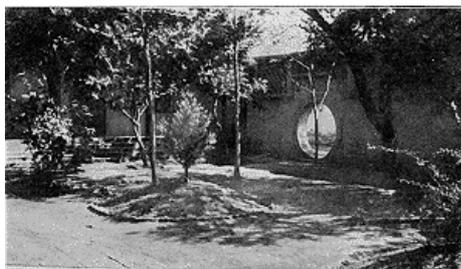
A notre départ de Changhaï, Mme Fresson eut la charmante attention de venir nous serrer la main à bord du *Feng-Tien*. Nous en fûmes d'autant plus heureux qu'elle nous fit faire connaissance avec deux ménages français des plus sympathiques se rendant, comme nous, à Tien Tsin et à Pékin.

Il est, hors de France, beaucoup de bons Français; ce n'est pas aux étrangers que je prétends faire cette révélation: ils le savent; mais on l'ignore trop dans notre pays d'«antodébinage», si j'ose dire, et je considère comme un devoir--très agréable--de le crier bien haut chaque fois que j'en ai l'occasion. MM. O'Neil et Charrey, qui voyageaient avec leurs charmantes femmes, nous furent des compagnons de route à souhait. Le premier, ancien lieutenant; de vaisseau, quitta récemment, tout jeune encore, la marine qu'il adorait pour se mettre à la tête d'une entreprise financière, aujourd'hui des plus importantes en Chine--le Crédit Foncier d'Extrême-Orient--en compagnie de son ami, M. Bourboulon, ancien officier, lui aussi. L'activité et l'énergie de ces jeunes hommes n'ayant pas trouvé leur emploi dans leurs carrières militaires, ils les utilisèrent à poursuivre la fortune, et c'est toujours servir la France que de créer, à l'ombre de son drapeau, des maisons de commerce ou des comptoirs dont la prospérité est liée à l'intérêt national et dont les bilans ou les inventaires ont la valeur de bulletins de victoire.

Les Allemands l'ont bien compris, eux!



Maison européenne en toilette d'été, à Tien Tsin.



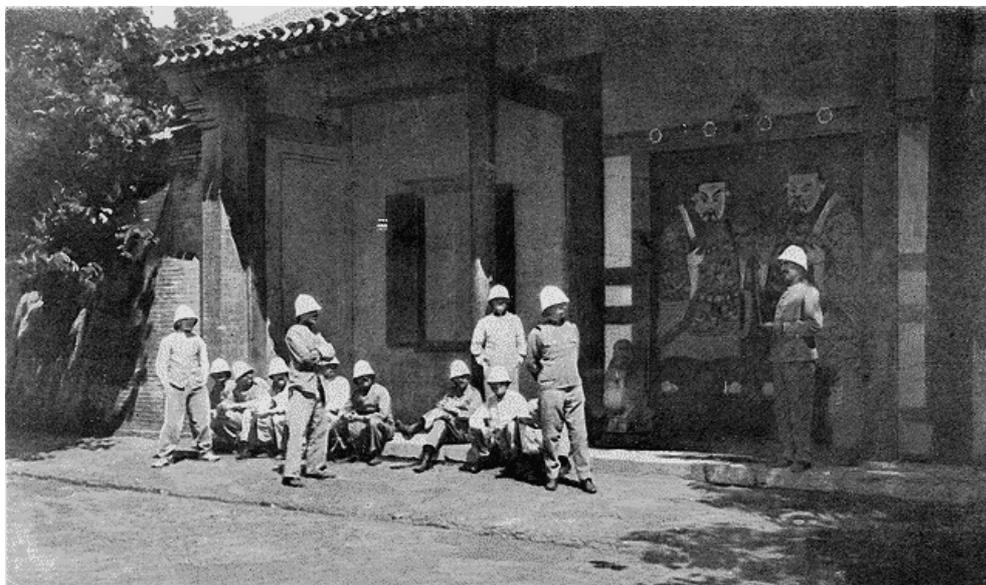
Une cour de l'infirmerie de l' Arsenal de l'Est (Tien Tsin).

M. Charrey, architecte de la société, engagé volontaire en 1900, prit part à la délivrance des légations et, séduit, comme beaucoup d'autres l'ont été, paraît-il, par la Chine, il y est resté et ne s'en plaint pas.

On a beaucoup potiné, sur le *Feng-Tien*. Nos compagnons de voyage nous ont initiés aux détails de la vie européenne à Changhaï, à Tien Tsin et à Pékin: histoires mondaines, toilettes, vie d'intérieur, affaires, rivalités, médisances, jalousies, politique locale, autant de sujets de conversations pleines de bonne humeur et d'intérêt qui nous ont fait paraître plus courtes nos trois journées de mer et moins mauvaise la cuisine anglaise du cuisinier chinois.

Les moins réjouissants, parmi ces potins, ne sont pas ceux qui concernent les rivalités mondaines: à Changhaï, la colonie française est, comme il sied, divisée en deux clans, dont l'un ne *reçoit* pas l'autre. Celui qui n'est pas *reçu*, et qui brûle de l'être, a considéré que la rareté des invitations en faisait quelque chose d'infiniment précieux; dans son esprit, un rapprochement s'est opéré entre cette société si distante, si avare de ses bostons, et le métal rarissime, le radium. Si bien que ce vocable lui sert aujourd'hui à désigner la partie inaccessible de la «société» française à Changhaï.

Le «radium» est le premier à en rire, naturellement.



Porte de l'Infirmerie de l' Arsenal de l'Est, à Tien Tsin; deux mandarins, peints sur les battants, en interdisent l'entrée aux mauvais esprits.

TIEN TSIN ET L'ARSENAL DE L'EST



Le peuple chinois d'aujourd'hui: spectateurs d'un théâtre en plein vent, à Tien Tsin.

La chaleur commence à être assez forte et les vêtements blancs et les casques sont maintenant de mise. Les maisons européennes de Tien Tsin font déjà leur toilette d'été: elle consiste en un revêtement de nattes soutenues par de légers échafaudages qui entoure les bâtiments, en laissant un espace de quelques mètres entre elles et les façades, ce qui produit une fraîcheur relative. C'est fort amusant à voir.

Ma première visite a été, naturellement, pour notre très aimable consul général, M. Kalm, résidant en Chine, au service de la France, depuis vingt et quelques années. C'est un véritable plaisir pour moi de rendre hommage ici à son obligeance et de le remercier de son bon accueil.

Ensuite, avec l'autorisation du lieutenant-colonel Andlauer, commandant le corps français d'occupation en Chine, je suis allé visiter l'arsenal de l'Est, où sont installés nos soldats avec leurs officiers. Ai-je besoin de vous dire que le représentant de *L'Illustration* a été bien reçu?

J'ai trouvé là nos marsouins alertes et gais, travailleurs et débrouillards, soldats de France, quoi!

L'infirmerie est installée dans des bâtiments bien chinois, où l'on pénètre par une grande porte sur les battants de laquelle sont peints deux mandarins géants autant que rébarbatifs, chargés d'en interdire l'entrée aux mauvais esprits. Ça et là, de petites cours, de petits jardins bien tranquilles et agréablement ombragés, à l'usage des convalescents.

L'arsenal de l'Est (à 6 kilomètres de Tien Tsin) avait été construit sous le vice-règne de Li Hung Tchang. Il comprend, dans une enceinte de plusieurs kilomètres de tour, des magasins, des poudrières, des casernements, un parc d'artillerie, une machine à distiller, des logements d'officiers, des bureaux, télégraphes, etc., et le lieutenant-colonel Andlauer remplit ici les fonctions très enviables d'un véritable commandant de corps d'armée. Un beau petit corps d'armée, vraiment, car, si nos soldats ne sont pas nombreux, ils sont bons, et, ô prodige! ils sont sportifs aussi. Au jeu bien anglais du *tug of war*, la lutte à la corde, ils battent couramment l'équipe britannique qui, pourtant, est d'une belle force.

L'équipe française de Pékin est particulièrement entraînée à ce sport passionnant et c'est un spectacle très beau que celui de ces énergies physiques et morales obéissant aveuglément aux ordres de leurs chefs. Ce sport mériterait une description qu'il serait trop long de donner ici. Il est encore peu connu, si ce n'est comme jeu de société, mais je vous assure qu'il est très emballant et même angoissant. Il arrive, en effet, quelquefois, que des hommes tombent évanouis au bout de dix ou quinze minutes d'un effort continu et d'une tension formidable de tous leurs muscles et de toutes leurs forces de volonté et de ténacité.

UNE FÊTE SPORTIVE

J'ai tenu à rester à Tien Tsin pour assister à la belle fête que les troupes françaises ont donnée aux résidents européens et dont le programme

comportait, outre la lutte à la corde, des courses, assauts, concours et matches variés entre les équipes des divers corps d'occupation. Malgré le véritable intérêt sportif qu'elle présentait, j'ai été séduit, surtout, par l'aspect vraiment curieux et suggestif de la foule des invités.



Miss Chung avec la fille d'une de ses malades.

Figurez-vous le pesage de Longchamp ou de Chantilly, de très jolies femmes, d'élégantes toilettes, des sportsmen venus à cheval ou en auto (il y a beaucoup d'autos à Tien Tsin). Et, par-dessus tout, l'in vraisemblable réunion d'uniformes de tous grades des principales nations du monde,--je ne recommence pas l'énumération que je vous ai déjà faite à propos des croiseurs. Il y avait même des Chinois! On peut voir, de temps en temps, dans des fêtes officielles ou des cérémonies, des militaires étrangers en grande tenue, mais ici tout le monde était en blanc ou en kaki, presque en tenue de campagne.

Il a fallu les événements de 1900 et les troubles de février dernier pour amener une telle fusion... apparente.

Je m'attendais presque à entendre la musique jouer *l'Internationale*.

M. de Margerie, notre ministre plénipotentiaire en Chine, était venu de Pékin pour assister à cette belle réunion où les Français ont triomphé, non sans peine, de l'équipe anglaise, au *tug of war*.

En revanche, un soldat anglais du régiment de Somerset a brillamment gagné la course de 3 milles. La veille, un autre soldat anglais avait été vainqueur de la course de 42 kilomètres (dite course de Marathon) en 2 heures 50.

Un détachement de notre petit corps d'armée est chargé de la garde du consulat de France à Tien Tsin sous le commandement du lieutenant Dubreuil, en Chine depuis une dizaine d'années, parlant très bien le chinois et connaissant à fond les hommes et les choses de ce pays.

Le détachement qu'il commande est caserne près de notre consulat. J'ai visité les chambres, le salon de lecture, où de nombreux hors texte de *L'Illustration* couvrent les murs, la cuisine où l'on était en train de confectionner un savoureux et plantureux déjeuner dont voici le menu:

POISSONS FRITS
VIANDE FROIDE
SALADE DE HARICOTS
BOUDIN GRILLÉ
FROMAGE ET FRUITS
UN QUART DE VIN
THÉ A DISCRÉTION.

Dans un coin de la cour, le boy chinois de la compagnie avait la cruauté d'écosser des petits pois sous l'oeil hagard de quelques canards qui devaient, le lendemain, figurer au déjeuner en leur compagnie,

*Fort à l'aise en un plat, honneur dont la volaille
Se serait passée aisément,*

comme dit le bonhomme La Fontaine. Le voilà bien, le raffinement des Chinois en matière de, supplices!



Un coin de vieille Chine, à Tien Tsin: le marché aux poissons rouges.

OEUVRES CHARITABLES; MILITARISME AMÉRICAIN

A travers les quartiers récemment brûlés de Tien Tsin, nous sommes allés, avec le lieutenant Dubreuil, rendre visite à une jeune Chinoise, miss Chung, sage-femme diplômée en Angleterre.

Cette intelligente et courageuse fille, sous la direction d'une doctoresse, Chinoise comme elle, dont je n'ai pu retenir le nom, se consacre à l'instruction de gardes-malades dans un institut qu'elles ont fondé et qui subsiste grâce aux libéralités des personnes généreuses de la ville. Ces dames charitables reçoivent gratuitement les Chinoises pauvres et enceintes, font les accouchements et donnent aux enfants les premiers soins. Voilà du bon modernisme!

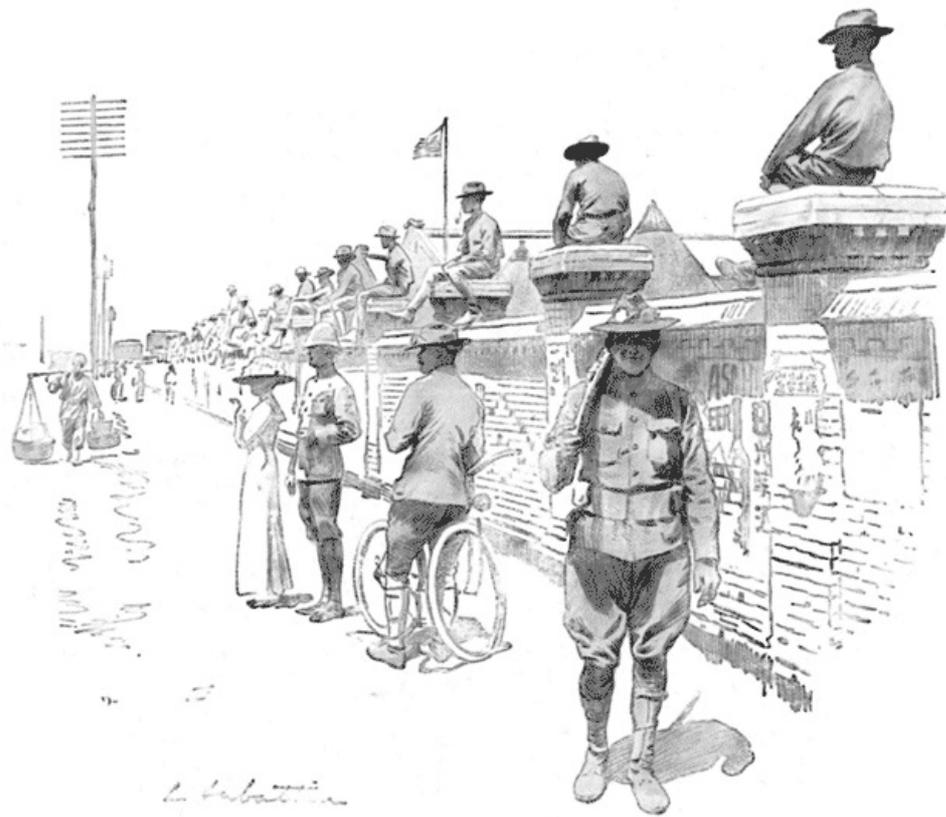
Miss Chung nous a montré une jeune mère sur qui, vingt jours auparavant, on avait pratiqué l'opération césarienne, et qui marchait, maintenant alerte, tenant dans ses bras son enfant, très bien portant, auquel on avait donné le nom de César,--Si Sa, en chinois.

Dans un autre coin du quartier indigène, en une maison fort délabrée, les soeurs de Saint-Vincent de Paul prodiguent leurs soins et leur charité aux miséreux d'alentour. Nous avons trouvé, dans son dispensaire, entourée de haillonneux de tous âges, la mère supérieure en train d'essayer d'arracher une dent à un vieux Chinois qui ne devait pourtant pas les avoir bien solides et qui hurlait d'épouvante chaque fois que l'opératrice faisait mine d'approcher.

Et dire que ce gaillard-là avait peut-être participé, en 1870, au massacre des soeurs, dont dix ou douze petites colonnes de pierre rappellent le souvenir, autour de la maison et de la chapelle, à l'endroit précis où chacune d'elles est tombée sous les coups des assassins!

... J'ai vu, avant mon départ, la parade qui a lieu tous les matins sur le terrain d'exercice, devant la caserne des Américains: je n'aurais jamais pensé que l'armée d'un peuple si neuf, si dénué de traditions, si démocratique et si pratique, pût être, à ce point, le refuge d'un cérémonial qu'on ne trouve guère -et bien atténué-que dans les pays essentiellement monarchiques, où les uniformes somptueux se ressentent encore des splendeurs passées et s'harmonisent parfaitement avec des rites désuets.

Mais ces soldats dont le costume, admirablement confortable, est à peine militaire, ces officiers en chapeau mou, gardant des poses rigides, faisant des gestes solennels, avec des attitudes de prêtres à l'autel, paradant enfin, pendant près d'une heure, d'un air très convaincu, voilà qui est assez inattendu.



Devant la caserne américaine, à Tien Tsin.

Un seul détail donnera une idée de l'extrême correction avec laquelle ces gens exercent leur métier,--j'allais écrire leur sacerdoce: l'officier américain, arrivé à la gauche de son peloton, après l'avoir inspecté, ne regagne jamais son poste de commandement par la diagonale; il revient sur ses pas parallèlement à sa troupe; parvenu à hauteur de l'homme du milieu, il tourne à angle droit et, après avoir compté le nombre de pas réglementaire, s'arrête en faisant demi-tour, face au centre. Ainsi les Américains ont horreur de l'hypothénuse; mais, d'autre part, ils font des choses qui soulèveraient chez nous l'indignation générale: leurs soldats sont munis de lunettes d'auto, car il y a, à Tien Tsin, beaucoup de poussière. Je pars enfin pour Pékin.

L. SABATTIER.

--A suivre.--



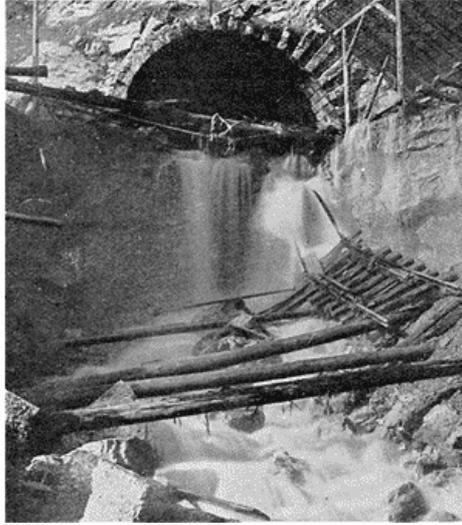
Invasion de l'eau dans la galerie d'avancement du tunnel du Mont d'Or (800 litres par seconde).

UNE RIVIÈRE DANS UN TUNNEL

Un accident, qui rappelle un peu celui du Loetschberg, vient de se produire au tunnel du Mont d'Or, sur la ligne en construction Frasne-Vallorbe qui évitera le détour de Pontarlier aux trains français se dirigeant vers Lausanne et le Simplon: les sources qui alimentent le Bief rouge, modeste affluent du Doubs, ont envahi la galerie d'avancement. On n'a eu, heureusement, à déplorer aucun accident de personne.

Le tunnel du Mont d'Or, le plus grand souterrain de la nouvelle ligne, a un peu plus de 6 kilomètres de longueur. Il s'ouvre en France à l'altitude de 894 mètres, et descend par une pente régulière de 13 millimètres par mètre pour déboucher en territoire suisse à la côte de 816 mètres.

La galerie d'avancement du côté français est percée sur un kilomètre environ; du côté opposé, on a dépassé le quatrième kilomètre. Il reste donc un peu moins d'un kilomètre à franchir. L'accident s'est produit à 90 mètres du front d'attaque suisse et à environ 1.800 mètres de la tête française.



Écoulement de l'eau par la tête suisse du tunnel.

L'eau, arrivant par le flanc de la galerie, l'a noyée sur une hauteur de 80 centimètres. Le débit fut d'abord de 800 litres par seconde; à la suite de fortes pluies et de fontes de neige, il atteignit, pendant deux jours, 5.000 (cinq mille) litres. Il est ensuite tombé à 400 litres, chiffre qui paraît correspondre au régime normal de la source.

Pendant ce temps, une petite rivière qui a sa source à 5 kilomètres de là, le Bief rouge, cessait de couler, et les usines établies sur ses bords se trouvaient dans l'impossibilité de fonctionner.

Comment a pu se produire l'accident, et quelles peuvent en être les conséquences?

Sur ces deux points, les géologues et les ingénieurs ne sont guère d'accord.

Tel géologue affirme avoir prévu ce qu'il considère comme une catastrophe. Il pense que les ingénieurs ne pourront ici lutter utilement contre les forces naturelles, et il redoute de voir bientôt d'autres rivières, y compris le Doubs, privées d'une partie des eaux qui les alimentent.

Ces craintes sont peut-être excessives. La géologie, la moins précise de toutes les sciences, se leurre fréquemment avec des hypothèses ou des déductions abusives; en n'importe quelle circonstance, il serait difficile de ne pas trouver un savant «ayant prévu ce qui arrive», car il y a toujours au moins un géologue qui, *a priori*, prend le contre-pied de l'opinion de ses confrères. Du reste, nul géologue, nul ingénieur n'a prévu exactement ce qui vient d'arriver.

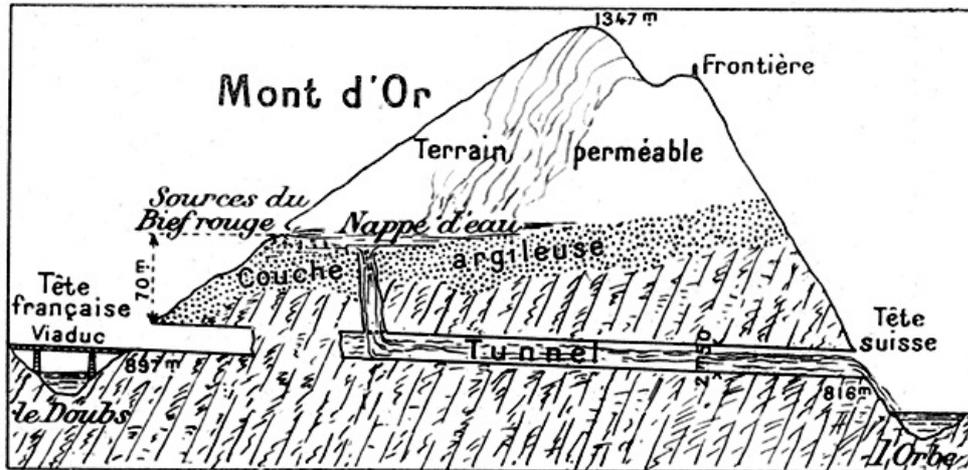
Le tunnel traverse un terrain calcaire, fissuré; il était donc à peu près certain que l'on rencontrerait de l'eau. On avait situé cette rencontre à 1 kilomètre environ de la tête française: elle se produit à 1.800 mètres. En ce qui concerne le débit des sources contre lesquelles on aurait à lutter, les évaluations variaient de 300 à 1.000 litres par seconde.



Le tunnel du Mont d'Or sur la ligne Frasn-Vallorbe.

— Ligne en exploitation, - - - en construction. ····· Tunnel.

Point d'arrivée de l'eau dans le tunnel.



Croquis schématique figurant l'invasion de l'eau dans le tunnel du Mont-d'Or. Les sources traversant le terrain perméable rencontrent une couche argileuse où elles s'accablent pour s'échapper par une fissure et former le Bief rouge, sur le versant français. Le tunnel a rencontré une poche ou une faille communiquant avec la nappe d'eau qui, dès lors, tombe dans le tunnel d'une hauteur de 70 mètres et, cessant d'alimenter le Bief rouge, va se répandre sur le versant suisse.

Notre croquis schématique montre sommairement les choses qui ont pu se passer. Les roches calcaires qui composent le Mont d'Or sont, à une certaine hauteur, traversées par une couche argileuse qui s'infléchit sur le versant français et le couvre d'une sorte de chape descendant jusqu'à la vallée.

Les eaux de ruissellement sont arrêtées par cette couche qui forme le fond d'un réservoir; elles s'amoncellent jusqu'au niveau d'une fissure par où elles s'échappent pour alimenter le Bief rouge.

Cette couche argileuse et la roche sous-jacente présentent évidemment une faille ou une simple poche qu'a rencontrée la galerie d'avancement; dès lors, les eaux du Bief rouge, trouvant le fond de cette poche crevée, tombent dans la galerie et vont, pour l'instant, se déverser en Suisse dans l'Orbe.

La poche descend-elle au-dessous du niveau du tunnel, ou, au contraire, s'arrêtait-elle au-dessus avant que le percement eût provoqué l'effondrement du fond qui supportait le poids de l'eau: on l'ignore actuellement.

Les travaux de défense sont menés avec une grande activité; le mur tampon qu'on élève dans la galerie d'avancement pour emprisonner l'eau sera achevé dans quelques jours. Si, alors, l'eau reparait dans le Bief rouge, la question sera élucidée.

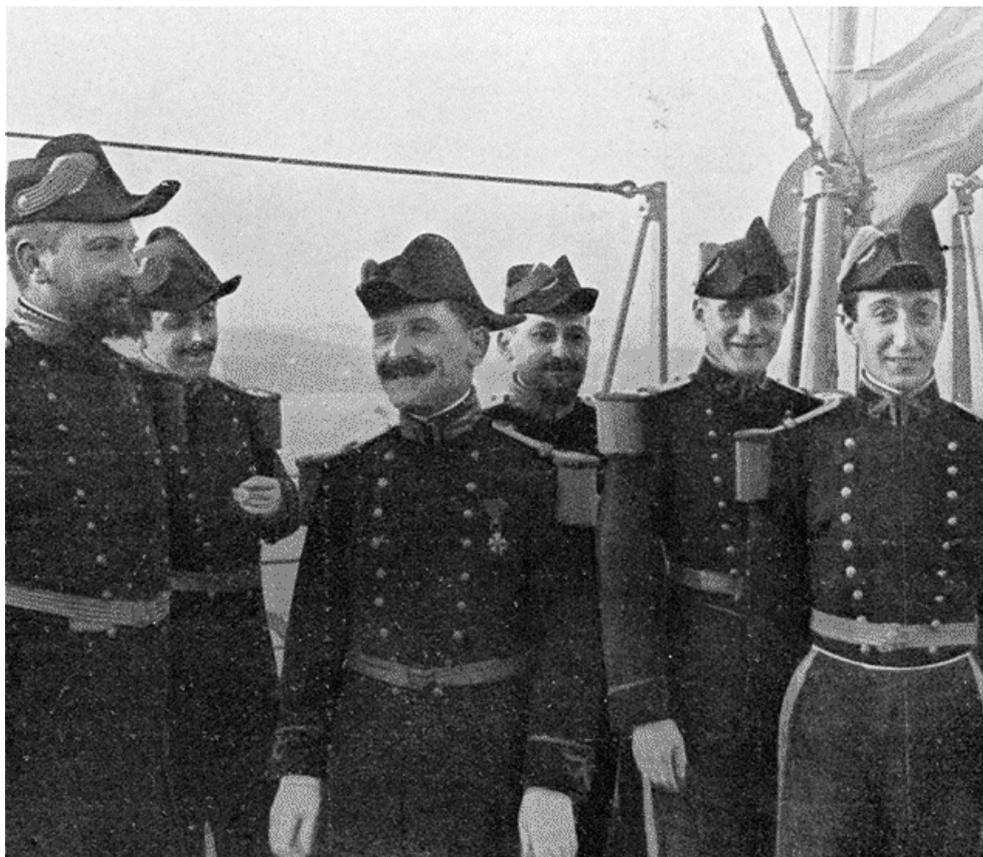
Quoi qu'il en soit, il faudra, pour pouvoir continuer le percement, établir un canal d'écoulement; c'est un travail d'un mois. Le tunnel achevé, on construirait au point voulu un barrage souterrain. La pression de l'eau qui a envahi la galerie atteint 70 mètres; les ingénieurs considèrent comme très possible d'établir un mur capable d'y résister.

En résumé, on ne saurait encore apprécier la situation. D'ailleurs, les souterrains réservent de ces surprises, et les constructeurs de tunnels en ont

vu bien d'autres. F. Honoré.

Les eaux de ruissellement du Mont d'Or, suivant l'aqueduc du tunnel, sortent, parfois en gerbe, par une buse d'évacuation et inondent les prairies que traverse la rivière l'Orbe.

UNE SOURCE FRANÇAISE QUI S'ÉVADE EN SUISSE



La grande tenue rendue aux officiers de marine.

MARINE EN JOIE, MARINE EN DEUIL

Un arrêté ministériel qui fut peu populaire--mais ses auteurs ne pouvaient espérer qu'il en fût autrement--enlevait aux officiers de marine, en 1901, la grande tenue qui leur seyait si joliment, le bicorne, l'habit brodé aux pans d'ancres d'or, le pantalon à bande d'or. Un nouveau décret vient de leur rendre cet uniforme de gala. Il est redevenu obligatoire à partir du 1er janvier 1913, et, pour la première fois en cérémonie officielle, il a fait sa réapparition à bord du cuirassé *Patrie*, lorsque le vice-amiral de Marolles, nommé au commandement de la 2^e escadre en remplacement de l'amiral Bellue, appelé à la préfecture maritime de Toulon, vint arborer son pavillon sur ce navire.

On peut voir sur le cliché reproduit ici, et qui fut pris à l'occasion de cette cérémonie, quelle belle humeur nos officiers ont montrée devant l'objectif, enchantés d'avoir retrouvé l'uniforme qu'ils regrettaient, et assez indifférents, sans doute, aux vaines raisons d'économie, de «démocratisation», qu'on avait mises en avant pour justifier la mesure ancienne. Ils doivent d'ailleurs quelque gratitude à la diplomatie, puisque c'est sur les instances du ministère des Affaires étrangères, frappé de les voir, dans maintes rencontres, faire si indigente figure, quant aux signes extérieurs, en face de leurs camarades des marines étrangères, que leur fut redonnée la grande tenue.

... Après la joie, le deuil.

Le lundi 6 janvier, un accident de tuyautage se produisait dans la machine du cuirassé *Masséna*: un collecteur de vapeur explosait, comme le navire prenait le large pour Bizerte, où il devait passer au bassin. Huit chauffeurs furent tués: un quartier-maître, Marzin, et sept matelots, Dupont, Massone, Bastiand, Ollier, Bescon, Beyon et Dodeman.

On a fait samedi dernier à ces victimes du devoir des funérailles solennelles où le ministre de la Marine s'était fait représenter par M. le vice-amiral de

Jonquières.

Le matin, l'amiral remettait, à bord du *Masséna* même, la croix au mécanicien principal Chappaz, et la médaille militaire au second maître Salaun et au matelot Mazéas, qui s'étaient distingués lors de la catastrophe.

Un peu plus tard, une messe était célébrée à l'hôpital de Saint-Mandier, en présence du représentant du ministre, du commandant et des délégations du *Masséna*. Puis les cercueils étaient placés devant le bâtiment central de l'hôpital, où une foule recueillie les venait visiter. Ce fut là qu'eut lieu, à 2 heures, la cérémonie de levée des corps.

En présence de ces huit bières fleuries, déjà placées sur les corbillards qui allaient les emmener vers les gares, chacun des morts devant dormir près de son foyer, M. le vice-amiral de Jonquières prononça une émouvante allocution, saluant ces hommes «tombés comme sur un champ de bataille, en pleine jeunesse».



Les obsèques à Toulon, des victimes du *Masséna*:
l'amiral de Jonquières, représentant le ministre, prononce son discours.
Phot. Marius Bar.



Dans une vieille maison d'une petite ville des pays annexés:
après le repas de famille, *la Marseillaise* chantée en chœur.
Scène finale du premier acte d'*Alsace*.--*Phot. A. Bert.*]

LA NOUVELLE PIÈCE DU THÉÂTRE RÉJANE: «ALSACE»

Avec un tel titre, une pièce était assurée de susciter l'attention générale; avec

un tel sujet, elle était assurée de bénéficier d'une sympathie chaleureuse, voire d'exciter de l'enthousiasme. Mais aussi pour le bien justifier, ce titre, il fallait que le sujet fût traité à fond. Tâche ardue et périlleuse,--non cependant pour MM. Gaston Leroux et Lucien Camille, celui-ci particulièrement en situation de connaître les êtres et les choses qu'ils voulaient dépeindre, celui-là les connaissant aussi, et ayant donné déjà maintes preuves de son talent d'écrivain et de son habileté dramatique. Ainsi les deux auteurs ont pu, avec leur oeuvre ardente et pathétique, faire vibrer les nerfs des spectateurs sans qu'il s'élevât une note discordante.

Une des scènes, ingénieuses et fortes, qui produisirent le plus d'effet est précisément celle que représente la gravure ci-dessus. On a voulu fêter, dans une vieille maison d'Alsace, le retour d'une compatriote qui fut expulsée, cinq ans auparavant, pour avoir, chez elle, chanté un peu trop haut la *Marseillaise*,--et qui revient, alarmée, parce qu'on lui a annoncé que son fils, resté au pays, s'est épris d'une jeune Allemande et veut l'épouser; les parents, les serviteurs, les amis, se sont réunis autour de la table familiale, et l'on évoque des souvenirs; on en vient à parler de ce soir tragique de l'expulsion... Oui, on chantait la *Marseillaise*, ici, autour du piano... En joignant le geste et la parole, l'héroïne de la soirée s'approche de l'instrument de musique, l'ouvre, fredonne, en s'accompagnant en sourdine, les premières paroles de l'hymne national, et, tous, parents, amis, serviteurs, groupés autour d'elle, entraînés irrésistiblement, chantent dans la communion d'une foi profonde,--tandis qu'à l'écart, isolé, se tient le fils de la maison, qui ne se sent plus entièrement de coeur avec sa propre famille depuis qu'il fut ensorcelé par les charmes d'une fille de leurs oppresseurs.

... La scène est d'une impressionnante beauté à laquelle on ne résiste pas. Elle est jouée avec une ardeur frémissante par Mme Réjane qui ne fut jamais plus acclamée.

Toute la pièce est du reste mise en scène avec le plus juste pittoresque; et ses personnages allemands, caricaturés sans méchanceté mais avec beaucoup d'esprit, semblent échappés tout vifs des pages d'un album de Hansi: tels ce «Herr professor» silhouetté par M. Joseph Leroux, frère d'un des auteurs, et son fils, figuré par M. Donnio. Par une heureuse fortune, d'ailleurs, le soir même où notre photographe allait prendre ces deux instantanés, il rencontra, dans la loge de Mme Réjane, le grand caricaturiste alsacien, venu pour féliciter l'illustre comédienne.



**Un
personnage
d'Alsace:
«Herr
professor».**



Le dessinateur alsacien Hansi. Mme Réjane. Dans la loge de Mme Réjane, pendant un entr'acte: une visite à la principale interprète d'Alsace.



**Le fils de
«Herr
professor».**

LES LIVRES & LES ÉCRIVAINS

Actualité. Il semble bien que l'opinion publique, traduite ces dernières semaines par la quasi-unanimité de la presse, souhaite que le rôle du président de la République soit désormais plus actif et que l'élu du 17 janvier use pour l'avenir de tous les droits, de toutes les prérogatives que lui confère la Constitution de 1875. «Il est naturel, écrivait l'un des plus illustres parmi les républicains de 1830, Armand Carrel, il est naturel de chercher l'ordre à l'abri de la volonté d'un seul, quand on est las de le chercher dans la volonté de tous.» Que doivent être réellement le rôle, les droits et les devoirs du *Président de la République*. M. Henri Leyret nous l'explique en un livre très complet (Ed. A. Colin) au seuil duquel il pose cette question très nette: «Le président de la

République est-elle «laquais de l'Assemblée» ou le «surveillant général de l'État»? Et il écrit ces lignes de bon sens, que nous pouvons tenir pour une opportune conclusion:

«Toutes les nations, les plus démocratiques elles-mêmes, ont besoin d'un guide, d'un directeur, d'un chef. C'est une nécessité à laquelle ne saurait se soustraire la République française. Elle y satisfera aisément dès l'instant que son président, cessant d'être une force improductive, consentira à relever l'autorité de la puissance exécutrice.»

Romans.

La Vallée bleue (Fontemoing), c'est, sous la sympathique signature de M. Jacques des Gâchons, un nouveau roman de la famille française, souvent émouvant, parfois éloquent, toujours vrai, et bon à lire en ce moment où l'on se convainc que de l'unité du foyer dépend la santé de la nation. Deux frères, Gabriel et Jérôme Baroney, ont fondé deux familles. Gabriel, l'aîné, architecte de talent, mène une existence épuisante à Paris où le souci d'assurer une vie de luxe à sa femme et à ses deux grands enfants, trop modernes, l'oblige à disperser ses forces et son art dans des travaux indignes de lui, mais très rémunérés. Jérôme, le cadet, a maintenu son foyer aux champs, dans la douce et traditionnelle maison de Filaine, en Berry, dans «la vallée vaste et intime, toute en menus détails disparates et délicieusement harmonieuse, verte et bleue, solide et aérienne». L'invasion de l'autre famille, des Parisiens, séduisants et dangereux, viendra un moment troubler cette sérénité; mais, bientôt, s'étendra de nouveau sur les gens et sur les choses le charme paisible et puissant de cette miraculeuse vallée bleue, de ces doux paysages de notre France rustique où se guérissent plus vite qu'ailleurs toutes les blessures de la vie.

Musique.

Massenet historien, de M. Albert Soubies (Flammarion, 1 fr.): une plaquette curieusement illustrée où l'on trouvera cataloguée d'après une méthode originale l'oeuvre si considérable du maître disparu.

LES THÉÂTRES

Arsène Lupin a de la famille. Sur la scène de l'Athénée c'est sa propre femme, d'ailleurs comtesse, qui se montre la digne élève d'un tel mari. Au fond, nous sommes restés de grands enfants; les histoires de brigands nous amusent. Cette *Main mystérieuse* est plaisamment terrifiante. Elle dépouille successivement tous les personnages qui s'agitent en scène. Il n'y a que le public amateur de ce genre de spectacles qui ne soit pas volé.

La nouvelle direction de la Renaissance vient de faire un aimable début avec *la Folle Enchère*, une pièce d'un jeune auteur, déjà notoire, M. Lucien Besnard. C'est une histoire d'amour très joliment contée. Elle met aux prises deux jeunes gens d'origine et d'éducation opposées. Elle se passe dans un milieu provincial de nobles aux trois quarts ruinés dont on va vendre le château, ce dont s'afflige la jeune fille qui l'habite. L'acquéreur qui se présente rêve de le lui restituer, en l'épousant. Mais elle aime un autre homme, plus jeune, moins riche. Le jour de la vente, ce dernier pousse aux enchères contre son rival. C'est doublement la Folle enchère, car le pauvre garçon ne peut pas payer. La situation semble inextricable. Et pourtant tout s'arrange, tout finit pour le mieux, par la vertu souveraine de l'amour.



Une salle de spectacle où toutes les places, même «de côté», sont «de face»:

le Théâtre Nouveau de la rue de Belleville.--Phot. Harand.

LE «THÉÂTRE NOUVEAU»

Il justifie son nom. D'abord parce qu'il est le dernier venu, mais aussi par l'innovation hardie dont témoigne sa disposition intérieure.

On nous annonce l'inauguration imminente d'autres salles de spectacles renouvelées ou édifiées à neuf et qui étaleront, dans les quartiers riches de Paris, leur luxe délicat. En plein quartier populaire, rue de Belleville, 23, le Théâtre Nouveau, construit sur l'intelligente initiative de M. Félix Soulier et dirigé par lui, est d'une ornementation simple quoique agréable au regard et surtout d'un agencement tout à fait ingénieux et pratique.

Pas un pilier, pas une colonne atténuant, d'une part, l'acoustique, et gênant d'autre part la vision d'un certain nombre de spectateurs; rien que des places «de face». L'architecte, M. Marcel Lemarié, aidé d'ailleurs par l'ingénieur Lecoeur, a fait ici l'application d'un principe séduisant. Tous les sièges, et par conséquent tous les spectateurs, aussi bien sur les côtés que dans le fond, sont étages en pente douce et disposés perpendiculairement au centre de la scène, d'où la visibilité la meilleure dans les plus naturelles conditions de confort. L'aération quotidienne de la salle est enfin assurée par un plafond mobile, sans compter les vastes dégagements qui permettent la sortie du public en une minute et demie.

UNE APOTRE

DE L'ENSEIGNEMENT FÉMININ

Une Française vient de mourir qui, entre toutes les femmes de coeur dont la vie fut consacrée à l'enseignement, laissera un souvenir particulièrement respecté. Une existence toute de labeur et de dignité, le caractère même de la mission qu'elle s'était imposée, une modestie qui ne pouvait s'accommoder des vanités ordinaires, ne destinaient guère Mlle Malmanche à la notoriété parisienne. Elle a pourtant accompli avec une énergie d'apôtre, une vaillance peu commune, une oeuvre admirable, sans que jamais grand bruit ait été mené autour d'elle.

Mlle Malmanche a eu le singulier mérite de créer un enseignement nouveau, répondant à un besoin nouveau de notre temps. Préparée par de fortes études au professorat, elle dirigea toute son intelligente activité vers l'éducation professionnelle des jeunes filles pauvres, que la nécessité de gagner leur vie pousse vers les emplois d'administration, de commerce ou de banque. Des cours spéciaux existaient déjà pour les jeunes gens qui abordaient ces carrières. Elle s'attacha, de toute sa volonté, à en organiser de semblables à Paris pour les femmes, auxquelles elle

fournissait ainsi les moyens d'apprendre la comptabilité, les langues étrangères, et les notions commerciales indispensables. Non contente de surveiller les progrès de ses élèves, elle aimait à les guider dans la vie, avec une affectueuse vigilance, et son efficace protection s'exerçait pour toutes celles dont elle avait pu discerner le mérite.

Ses efforts avaient reçu, de toutes parts des encouragements précieux. Mlle Malmanche avait été nommée inspectrice de l'enseignement commercial et des langues vivantes de la Ville de Paris; et elle faisait partie du Conseil supérieur de l'enseignement technique; décorée de la Légion d'honneur depuis de nombreuses années, elle avait été, récemment, promue au grade d'officier.



Mlle Marguerite Malmanche.

Elle disparaît à l'âge de soixante-cinq ans, en ayant mis plus de quarante au service de la tâche la plus noble, la plus désintéressée.



Le sultan Zémio.dissimuler.

MORT D'UN SULTAN AFRICAIN

Avec le sultan Zémio disparaît une des figures les plus curieuses et les plus intéressantes parmi celles de nos grands chefs du centre africain. Depuis longtemps il souffrait d'un mal intérieur dont une intervention chirurgicale, consentie malgré le respect des traditions zaudées, avait atténué les effets.

Par des guerres successives le sultan Zémio Igiro (la foudre) avait placé sous sa domination et organisé tout le bassin du haut fleuve M'Bomou jusqu'aux confins du Soudan anglo-égyptien. Il avait joué un rôle essentiel lors de la création des postes français au Bahr-el-Ghazal et du passage de la mission Marchand (1896-1899). Tous ceux qui l'ont approché et connu ont été frappés de l'urbanité et de l'intelligence de Zémio qui, sous ses allures modestes de bonhomme, excellait à feindre et à

Un poste avait été établi près de Zémio dès 1895; une compagnie de tirailleurs occupe son territoire depuis les premiers mois de l'année 1912. Après sa mort, son commandement reste partagé entre plusieurs de ses fils et la substitution de notre autorité à la sienne marque un grand pas dans la voie du progrès et de la civilisation où la France s'est engagée en Afrique équatoriale.

M. STANCIOF

ET LES PRINCES BULGARES

M. Stanciof, le distingué ministre de Bulgarie en France, qui avait, dès le début de la guerre, quitté son poste pour aller remplir ses fonctions de lieutenant dans un régiment de la garde, tandis que Mme Stanciof, avec la plus vaillante abnégation, prenait rang comme infirmière dans la mission française de la Croix-Rouge, est rentré ces derniers jours à Paris où il a eu, aussitôt arrivé, une longue conversation avec M. Poincaré.

Lors de la prise de Salonique, M. Stanciof se trouvait, avec les deux jeunes princes bulgares, Boris et Cyrille, auprès du général Théodorof, dont la colonne dispersa les dernières troupes turques réunies sur les hauteurs au nord de la ville, tandis que le diadoque recevait les offres de capitulation. Les rapports bulgares qui ont si vivement discuté les rapports grecs sur la prise de Salonique affirment que ce fut seulement

en qualité d'aîné que le prince royal grec fit son entrée solennelle dans la ville avant le prince royal bulgare. Mais il suffit de se rappeler la vivacité de la controverse qui s'éleva, dès lors, entre les commandements des deux armées alliées pour être persuadés que, en ces circonstances, la présence auprès de ses princes, de l'habile diplomate qu'est M. Stanciof ne fut pas inutile en attendant que tous les incidents nés de l'occupation simultanée eussent été aplanis au cours de l'entrevue récente du roi Georges et du roi Ferdinand dans la ville contestée. Au lendemain du départ du souverain bulgare, les princes Boris et Cyrille ont eux-mêmes quitté Salonique pour Sofia.



**M. Dimitri Stanciof,
ministre de Bulgarie à Paris.**

Ajoutons que M. Dimitri Stanciof, après avoir fait toute la campagne de Macédoine, a reçu la croix militaire de la Bravoure pour faits de guerre.

DOCUMENTS et INFORMATIONS

L'ACHÈVEMENT DU BOULEVARD HAUSSMANN.

L'achèvement du boulevard Haussmann est, enfin, décidé; d'ici quatre ou cinq ans ce sera un fait accompli.

Dans notre numéro du 19 mars 1910, nous avons exposé ce grand projet de voirie dont la réalisation est attendue depuis plus de quarante ans. Le plan qui accompagnait notre article montre le tracé de la voie nouvelle, auquel rien n'est changé; on perce la rue Taitbout aux numéros 10, 14, 16, 18, 20, 22, 24, et, après avoir traversé la rue Laffitte et la rue Le Peletier, on aboutit au coin de la rue Drouot et du boulevard des Italiens. Pour raison d'économie, on renonce à créer une place à la jonction du boulevard Haussmann et des grands boulevards, comme l'avait proposé M. Louis Bonnier, aujourd'hui directeur du service des travaux d'architecture de la Ville de Paris.

Le boulevard actuel, entre le faubourg Saint-Honoré et la rue Taitbout, mesure 2.240 mètres de longueur. Il fut construit, de 1863 à 1870, par une société financière qui devait exproprier les immeubles, céder à la Ville l'emplacement du boulevard, et revendre les terrains en obligeant les acquéreurs à construire, dans un délai de deux ou trois ans, des maisons «en pierre de taille, présentant un caractère architectural». La Ville paya le terrain à un prix variant entre 433 francs le mètre aux abords du faubourg Saint-Honoré, et 2.600 francs entre la chaussée d'Antin et la rue Taitbout. La note s'éleva à 62 millions.

Il reste à ouvrir 280 mètres, et, comme jadis, l'opération va être mise en adjudication. La Ville, en effet, pourrait difficilement achever le boulevard avec les ressources dont elle dispose; d'autre part, il semble qu'un entrepreneur obtiendra des conditions meilleures, et que son bénéfice éventuel ne représentera point une charge pour les finances municipales.

Le concessionnaire acquerra, sous le contrôle de l'Administration, les immeubles expropriés, il devra ensuite les démolir, remettre à la ville le terrain nécessaire pour l'établissement du boulevard, et, dans le délai de trois ans qui suivra son entrée en possession, construire des immeubles «répondant aux nécessités esthétiques que comporte le centre de Paris».

La Ville de Paris remettra à l'adjudicataire les immeubles ou portions d'immeubles dont elle est déjà propriétaire aux numéros 9 de la rue Le Peletier, 9 et 10 de la rue Laffitte, 20, 22 et 24 de la rue Taitbout. En outre, elle lui allouera une subvention de 25 millions, si la dépense totale de l'opération atteint 50 millions; si ce chiffre est dépassé, la subvention sera augmentée d'une fraction qui ne pourra être supérieure aux 40/100e de la dépense, le rabais de l'adjudication devant porter sur le numérateur de cette fraction.

Le préfet de la Seine estime que le coût des expropriations entraînera une dépense un peu supérieure à 50 millions. L'adjudicataire aurait donc, pour récupérer ses frais:

La subvention de 25 millions;

La subvention supplémentaire éventuelle;

Une surface à construire de 8.600 mètres qui, évalués au chiffre moyen de 3.000 francs, représenteraient 25.800.000 fr.;

Les matériaux de démolition.

Quant à la Ville de Paris, elle a prévu pour l'opération une dépense de 30 millions, dans laquelle est comprise l'acquisition amiable récente de trois immeubles rue Laffitte et rue Le Peletier.

La dernière section du boulevard Haussmann coûterait donc environ (par mètre courant de boulevard):

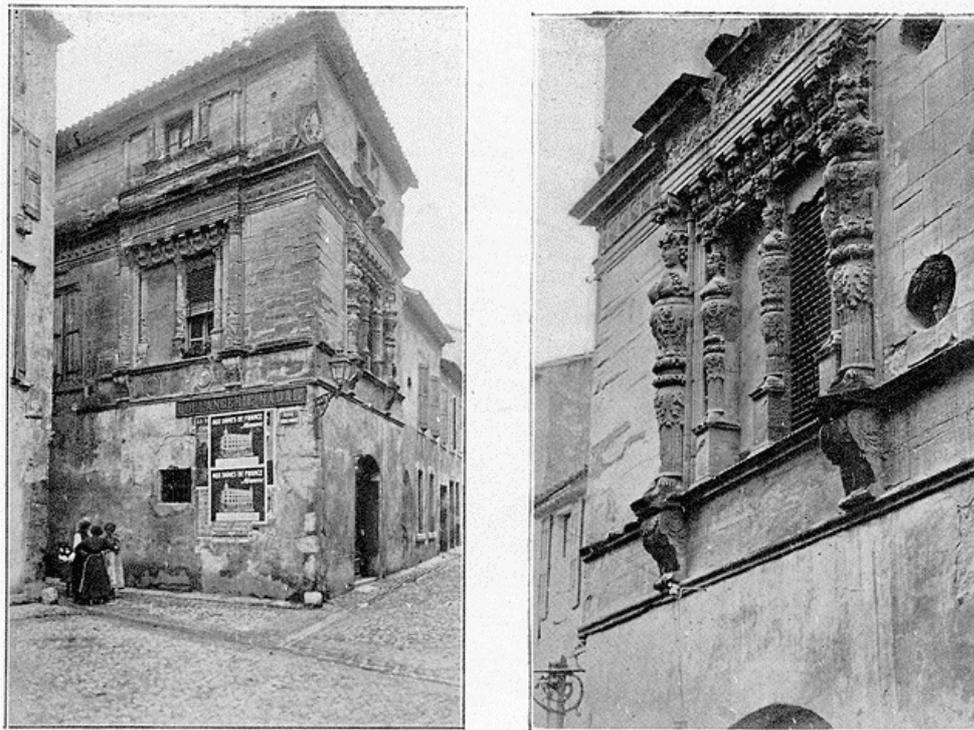
30.000.000: 280 = 107.142 francs.

La section faubourg Saint-Honoré-rue Taitbout a coûté:

62,000.000: 2.240 = 27.678 francs.

Rappelons que la Ville de Paris a déjà eu recours au système de l'adjudication pour diverses opérations de voirie, notamment pour le relèvement du quartier Marbeuf et pour la création de la Bourse du Commerce. L'opération du quartier Marbeuf fut désastreuse pour le concessionnaire.

Le principal motif du désastre fut l'excessive générosité du jury d'expropriation qui savait que les deniers communs ne pouvaient aucunement souffrir de ses largesses exagérées.



Une vieille demeure française classée comme monument historique: «l'Hostellerie des Trois-Nourrices», à Narbonne. Vue d'ensemble de la maison et détail d'une fenêtre de la façade principale. Photographies Sallis.

LA MAISON DES TROIS-NOURRICES.

M. A. Lesceur, secrétaire de la Société des Beaux-Arts de Narbonne, nous écrit:

Un événement particulièrement heureux au point de vue de l'art et de l'histoire locale vient de se produire à Narbonne, dans les premiers jours de janvier.

La maison dite des Trois-Nourrices, un joyau artistique du commencement du seizième siècle, que menaçait le sort de bon nombre de monuments historiques de nos anciennes provinces, a été acquise par M. Louis Berthomieu, le très dévoué et très intelligent conservateur du musée de Narbonne, au moment où le vieil immeuble allait devenir la proie du mercantilisme exotique.

Dans le vieux quartier du Bourg, non loin de l'église Saint-Paul Serge, à l'angle

des rues Edgar-Quinet et des Trois-Nourrices, se dresse ce charmant édifice, que connaissent bien les touristes, les archéologues et tous les fervents amoureux de l'art ou de la curiosité historique. «L'hostellerie des Trois-Nourrices» (ainsi nommée à cause de cinq figures, dont trois au milieu plus petites, de Diane d'Éphèse, croit-on, en forme de cariatides) a joué un rôle important dans l'histoire de l'antique cité narbonnaise. Son mérite artistique n'est pas moindre: les façades ouest et sud sont pleines de fines sculptures représentant des têtes de béliers soutenant des guirlandes de fleurs, les colonnes qui encadrent les croisées sont également fouillées par un ciseau savant et plein de goût.

Les archives locales nous ont révélé le nom de celui qui la fit construire: c'est un riche bourgeois de Narbonne, nommé Pierre Gentian, fort important personnage, à en juger par le luxe artistique de sa demeure. On ignore par suite de quelle vicissitude cette habitation seigneuriale fut transformée en une hôtellerie.

Mais quelle hôtellerie!

Le bon Rabelais, songeant à se faire médecin, et, prenant ses grades à la Faculté de Montpellier (1537), y vint souvent «humer le pot» du fameux cru de Quatorze, qu'on pouvait, alors, apercevoir des fenêtres de l'hôtel.

La conspiration contre le cardinal de Richelieu, entre Cinq-Mars, de Thou et le délégué de la cour d'Espagne, fut ourdie dans une des salles des Trois-Nourrices. Après la découverte du complot, Cinq-Mars, arrêté et enchaîné, y fut ramené prisonnier en attendant sa prochaine exécution (1642).

Molière y séjourna à plusieurs reprises avec sa troupe (1642, 1649, 1650). En cette dernière année, le grand auteur comique figure en qualité de parrain dans un acte de baptême transcrit sur un registre de naissances de la paroisse voisine.

A la fin du dix-huitième siècle, l'hôtellerie des Trois-Nourrices fut morcelée et chacune de ses parties devint le logement de bons bourgeois qui, insouciant du glorieux passé de l'immeuble et de sa valeur artistique, y firent opérer quelques malencontreuses modifications, heureusement réparables aujourd'hui.

Sur la demande de M. Berthomieu, son nouveau propriétaire, la commission des Monuments historiques a prononcé le classement de ce précieux édifice.

UNE OEUVRE DE LIGIER RICHIER.

La tête de mort ailée et couronnée représentée au bas de cette page provient du mausolée qu'Antoinette de Bourbon fit élever à son époux Claude de Lorraine, décédé en 1550 au château de Joinville, en Haute-Marne.

Ce mausolée, si important, auquel collaborèrent les éminents artistes Dominique le Florentin, Picard le Roux et Ligier Richier, était édifié dans la chapelle Saint-Laurent, du château.

Il fut brisé en 1792, les corps qu'il recouvrait furent arrachés de leurs lincaux de pierre et les morceaux de sculpture dispersés en maints endroits.



**Une sculpture retrouvée du tombeau de Claude de Lorraine
à Joinville: tête de mort couronnée et ailée, oeuvre de Ligier Richier.**

On trouve à l'hôtel de ville de Joinville deux des quatre cariatides qui soutenaient l'entablement sur lequel étaient placés les priants; au musée du Louvre, deux bas-reliefs et les génies funéraires (en fort mauvais état) qui

entouraient l'oeil-de-boeuf au bas duquel se trouvait la tête de mort ailée; au musée de Chaumont, deux autres bas-reliefs et des sculptures qui décoraient les tympanes du mausolée.

Jusqu'à ce jour, cette tête de mort avait échappé à toutes les recherches, et c'est à M. Emile Humblot, peintre et graveur, maire de Joinville, très versé dans l'histoire de son pays natal, que revient l'honneur d'avoir déterminé la provenance de cette sculpture d'albâtre trouvée dans un bois de Joinville, il y a cinquante ans, cachée pour ainsi dire depuis lors, et possédée actuellement par M. Pierret, professeur honoraire de la Faculté de médecine de Lyon.

Cette sculpture si réaliste semble avoir pour auteur Ligier Richier, auquel on attribue aussi les deux gisants. Elle mesure 0 m. 35 d'une pointe à l'autre des pennons extrêmes. La tête est en saillie de 0 m. 13 sur un bandeau d'albâtre. Le masque est d'une expression saisissante. Autant il symbolise le décharnement du tombeau, l'anéantissement de l'être dans la mort, autant les ailes ont le caractère de la vie qui frémit et palpite: c'est le mouvement surpris dans l'imprévu et la fantaisie de ses lignes.

On voit l'indication de cette tête de mort au bas de l'oeil-de-boeuf, dans un dessin du «Plan et Mosolée de Mgr Claude de Lorraine, 1er duc de Guise, et de Mme Antoinette de Bourbon, son épouse». (Collection Gaignières, Bibliothèque nationale, n° 22429, folio 128.)



L'ex-président Castro en quarantaine à Ellis-Island (New York).

LE PRÉSIDENT «INDÉSIRABLE»

L'ex-président du Venezuela, Cipriano Castro, a été jugé «undesirable» par la police d'immigration de New-York où l'amenait, il y a trois semaines, un paquebot français. L'ex-dictateur qui a trouvé peu de sympathies sur l'ancien continent, avait résolu de revenir vers le nouveau monde, aux États-Unis, où il avait toutes sortes de bonnes raisons de s'installer à titre fixe ou provisoire. Mais, pour d'autres non moins excellents motifs, les États-Unis se sont refusés à laisser débarquer sur leur territoire le trop fameux agitateur. Et Castro a été retenu en quarantaine à Ellis-Island, cependant qu'une commission juridique et médicale établissait que la présence de cet immigrant, trop exceptionnel, ne pouvait être désirée sur le territoire de la libre Amérique. Mais Castro, qui manifeste peu de goût pour être «rapatrié» en Europe, fût-ce en Allemagne, ne s'est pas incliné et compte épuiser toutes les ressources de la procédure qui lui est offerte en pareille matière. En attendant quoi, il prend, au hasard, comme en témoigne notre document, des attitudes pour la postérité et publie une protestation solennelle où l'on retrouve un peu de l'accent napoléonien. Le général Castro n'a-t-il point conservé d'ailleurs, lui aussi, en ses mauvais jours, son «petit chapeau» des temps de gloire, la calotte laurée d'or, insigne un peu fané de sa toute-puissance de jadis? Il est vrai qu'il a aussi conservé ses pantoufles, ce qui, dans ce rapprochement historique, suffit à maintenir tout de même les distances.

UN PRINCE FRANÇAIS EXPLORATEUR

Le frère cadet du duc d'Orléans, le prince Ferdinand d'Orléans, duc de Montpensier, lieutenant de vaisseau dans la marine espagnole, a, comme naguère son cousin le prince Henri d'Orléans, la passion des lointains voyages. C'est ainsi qu'à peine rentré d'Indo-Chine où il a fait, l'an dernier, de très intéressantes explorations, il s'apprête à repartir courir le monde.

Le yacht qui va l'emmenner, le *Mékong*, qu'il a ainsi baptisé en souvenir de son dernier voyage, est actuellement dans le port de Séville, le prince étant venu saluer sa mère, Mme la comtesse de Paris, en son palais de Villamanrique.



La comtesse de Paris et son fils le duc de Montpensier à bord du yacht *Mékong*.--Phot. J. Barrera.

Le *Mékong* est un bateau de 1.000 tonnes, monté par 55 hommes d'équipage, sous les ordres de 5 officiers.

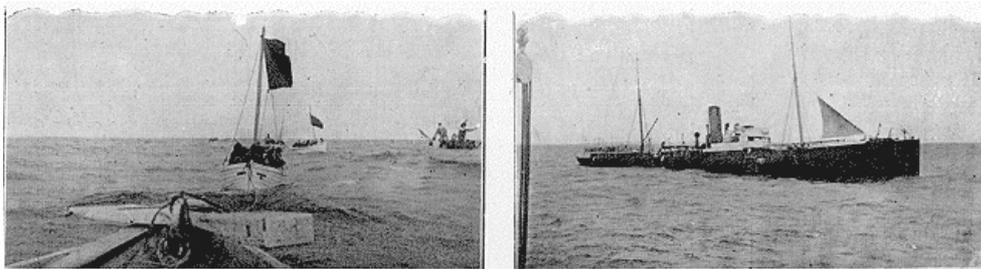
NAUFRAGE D'UN PAQUEBOT

Le paquebot *Saint-Augustin*, de la Compagnie Transatlantique, qui avait quitté Marseille le mardi 31 décembre, à destination de Bône, a fait naufrage le lendemain par suite d'une voie d'eau à 40 milles du port d'arrivée.

Ce fut vers 2 heures de l'après-midi que se produisit, l'accident. Un rapport des passagers affirme que la voie, d'eau fut déterminée par la rupture de rivets, détachés d'une tôle usée. Le rapport du capitaine, d'accord, dit-il, avec «les principaux de l'équipage», affirme qu'elle ne put se produire qu'à la suite d'un heurt contre «une épave entre deux eaux». Toujours est-il qu'on ne put l'aveugler.

Quand il fut bien constaté que tous les efforts pour maintenir à flot le navire étaient vains, c'est-à-dire vers 10 h. 1/2 du soir, on se préoccupa de sauver les passagers en mettant à la mer les embarcations. A 4 h. 1/2 du matin, le bateau en perdition était complètement abandonné. Enfin, à midi, tous les naufragés étaient recueillis à bord du paquebot anglais *Tyria*.

Ce vapeur prit également à la remorque l'épave du *Saint-Augustin*. L'eau, à ce moment, avait envahi tout l'arrière. Son niveau dépassait les hublots d'arrière, l'avant s'élevant graduellement hors de l'eau. Le *Tyria* ne put amener son sauvetage jusqu'au port: à minuit, dans la nuit du 2 au 3 janvier, le *Saint-Augustin* se dressait à pic et disparaissait dans l'abîme.



**Les passagers et l'équipage, dans les embarcations de sauvetage autour du paquebot qui sombra par l'arrière.
LE NAUFRAGE DU «SAINT-AUGUSTIN» EN MÉDITERRANÉE.**

--Photographies de M. R. Tourasse.

LA DÉLIVRANCE DE LA COLONNE MASSOUTIER

(Voir les gravures aux pages 36 et 37.)

Nous avons mentionné (numéro du 28 décembre) le siège héroïquement soutenu, dans la casbah de Dar el Kadi, par le commandant Massoutier et une poignée de braves, contre une force ennemie qu'on a évaluée à 5.000 hommes.

Le courrier apportant des détails sur cette action digne des plus belles pages de l'épopée africaine, sur la délivrance de la colonne ainsi bloquée et le retour à Mogador du général Brulard qui la délivra, vient seulement d'arriver, l'état de la mer ayant, pendant dix à quinze jours, interrompu les communications entre les bateaux et la côte.

Ce qui inquiéta le plus les vaillants assiégés de Dar el Kadi, ce ne fut point la crainte d'être enlevés de vive force par l'assiégeant--ils lui firent tête avec un magnifique sang-froid, économes de leurs munitions, maîtres de leur tir--ce fut la perspective de mourir de soif. Du 18 au 20 décembre, ce fut un atroce supplice.

Ce jour-là, raconte une impressionnante lettre écrite par l'un de ces admirables soldats et publiée par l'*Echo de Paris*, on parlementa avec le caïd Anflous--un traître qui devra bien, quelque jour, recevoir le châtiment de ses perfidies--pour avoir de l'eau. Il en envoya, comme par ironie, douze litres: «On distribue cette eau; chacun en reçoit deux cuillerées à café qu'on lui verse dans la bouche, et les loustics ont encore la force de plaisanter.»

Ne sent-on pas, à de pareils traits, courir dans sa chair un frisson?

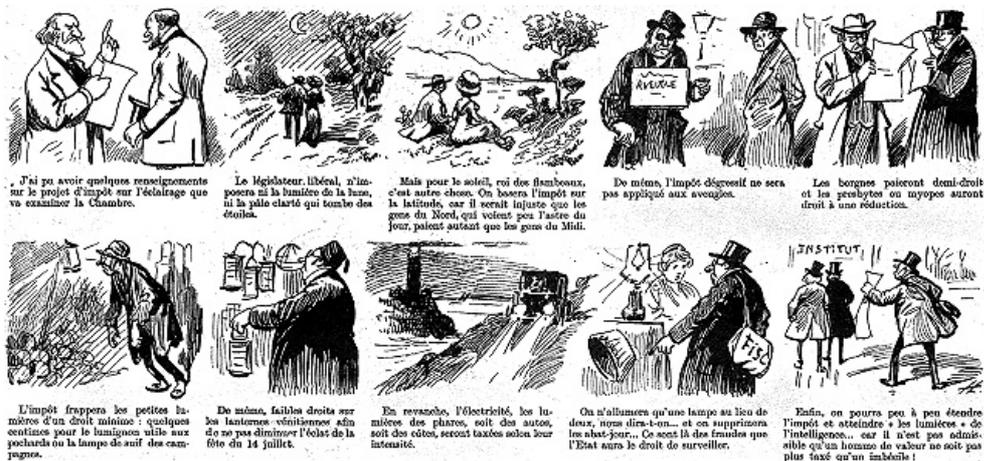
La pluie vint, par bonheur, et l'espérance se ranima au cœur de nos braves.

On trouve aussi dans ce palpitant récit le compte rendu de l'enterrement des morts, parmi lesquels se trouvait le lieutenant Chamand, tué d'une balle dans l'oeil. Le commandant Massoutier prononce quelques mots d'adieu, un officier récite le *Pater* et l'*Ave Maria*,--tout ce qu'il se rappelle peut-être des prières de son enfance. «Pendant ce temps, écrit le narrateur, l'ennemi, placé à un kilomètre, sur les pentes de la montagne, avait vue sur le rassemblement dans la cour du bord et tirait sur nous; les balles venaient battre la façade d'un bâtiment à côté de nous, au-dessus de nos têtes. Jamais je n'avais assisté à des funérailles aussi simples ni aussi poignantes.»

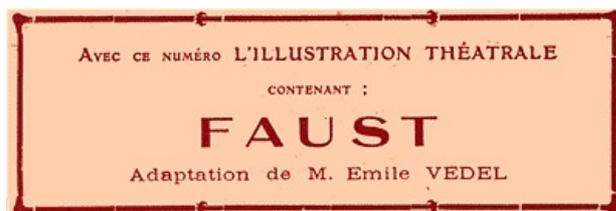
Enfin, le 25 à 10 heures du soir, éclate une vive fusillade: voici la colonne de secours. On entend bientôt ses mitrailleuses, puis des appels en français, des sonneries, la *Marche des zouaves*. La porte est ouverte, arrachée: le général Brulard paraît...

Dès le lendemain, il se remettait en route, ramenant, avec son monde à lui, ceux qu'il venait de délivrer. Et ces hommes merveilleux, en dépit des fatigues, des souffrances, des privations qu'ils venaient d'endurer, trouvaient le courage d'abattre, les 26 et 27 décembre, deux étapes de 30 et de 20 kilomètres, pour rentrer à Mogador.

L'IMPÔT SUR L'ÉCLAIRAGE, par Henriot.



(Agrandissement)



[Note du transcritteur: Les suppléments mentionnés en titre ne nous ont pas été fournis.]

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 3647, 18 JANVIER 1913

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid

the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. "Project Gutenberg" is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation ("the Foundation" or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase "Project Gutenberg" appears, or with which the phrase "Project Gutenberg" is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase "Project Gutenberg" associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than "Plain Vanilla ASCII" or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of

obtaining a copy upon request, of the work in its original "Plain Vanilla ASCII" or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, "Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation."
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain "Defects," such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the "Right of Replacement or Refund" described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.